



Les dirigeants d'entreprises face à la neutralité carbone : au-delà de la volonté, quelle réalité ?

Une étude en partenariat avec l'IFOP

Atteindre la neutralité carbone : l'objectif ultime

Ces derniers mois exceptionnels à bien des égards nous rappellent la fragilité de l'Homme et des écosystèmes vivants face à notre environnement.

La tentation de reconstruire à l'identique sera grande, pour autant nous aurons de nouveau rendez-vous avec l'histoire : contenir le réchauffement climatique à moins de deux degrés. Depuis les accords de Paris signés par 195 États, être « ZEN » zéro émission nette, dès le milieu du 21^{ème} siècle devient notre objectif ultime.

À l'échelle de la France, les annonces d'engagement vers la neutralité carbone se multiplient et depuis 2015, plus de 1 100 entreprises, 450 villes et 22 régions ont pris des engagements zéro émission nette¹. Des annonces confrontées à la quadrature du cercle, celle de concilier l'illimité au limité, la croissance démographique et économique aux limites physiques de notre monde. Et dans le même temps, le compteur tourne, les émissions et les températures progressent malgré une activité économique fortement ralentie, ponctuellement, par la crise sanitaire. Alors, les institutions légifèrent et financent pour atteindre des objectifs de décarbonation par filière et flécher les milliards d'euros des plans de relance vers la transition écologique. Nous assistons depuis quelques mois à un foisonnement législatif et réglementaire en faveur du climat, vers la neutralité carbone notamment : taxonomie européenne, PPE, Stratégie Nationale Bas Carbone, loi énergie climat, projet de loi Climat et résilience, création d'un conseil national de l'hydrogène...

La neutralité carbone : puissant déstabilisateur pour les entreprises

Être « ZEN » implique une transformation radicale des modes de production et de consommation. Décroissance des parts de marché du véhicule thermique, fermeture des centrales à charbon ou encore fin des plastiques jetables sont des exemples révélateurs pour limiter les émissions de CO₂. Des changements qui nécessitent une transformation de nos industries déjà très impactées par la mondialisation.

Pourquoi cette étude ?

Si l'État joue un rôle moteur dans l'orientation et l'incitation de tout un chacun vers la neutralité carbone (en témoigne cette accélération législative et réglementaire sans précédent), la construction d'un monde à deux degrés ne pourra se faire sans une contribution forte et engagée de la part des entreprises.

Derrière les annonces d'atteinte de la neutralité carbone de ces acteurs, quelle réalité ? Les dirigeants français sont-ils prêts à se transformer, à accélérer, à contribuer (davantage) aux objectifs de la France pour atteindre progressivement la neutralité carbone à horizon 2050 ? Ont-ils déjà construit leur trajectoire de neutralité carbone et/ou mené des premières actions bas carbone concrètes ?

Au sein de la communauté Mazars Énergie et Environnement, il nous a semblé intéressant de sonder l'opinion des dirigeants d'entreprises françaises et de réaliser une photographie de la situation à fin 2020. Une photographie sous différents angles. Un angle sectoriel, afin de comprendre les dynamiques parmi les secteurs les plus émetteurs de CO₂. Un angle de taille d'entreprises, des TPE aux Grandes-Entreprises, pour comprendre au-delà des grands oracles nationaux quelle est la réalité au niveau du tissu industriel local, plus diffus et plus nombreux en termes d'acteur.

Nous espérons que les résultats de cette étude permettront d'éclairer le débat et de contribuer à le faire avancer.



Mathieu Mougard
Associé, Responsable Énergie et Environnement, Mazars



Julien Hénault
Senior Manager, Énergie et Environnement, Mazars

1. Source : [IDDR1](#)

Un board d'experts mobilisé sur le sujet

Cette étude bénéficie de l'apport de six acteurs aux regards experts et complémentaires. Merci pour leur contribution et leur engagement sur la voie de la neutralité carbone.



Christel Heydemann p.13

Présidente Directrice Générale
Schneider Electric France



Nadège Daudrix p.16

Responsable Projets
Recherche et Développement
Groupe REALITES



Marc-Antoine Eyl-Mazzega p.21

Directeur du Centre Énergie
et Climat de l'Ifri (Institut français des
relations internationales)



Delphine Bartre p.27, 31, 37

Responsable Risques
Climatiques Développement
Durable Groupe BPCE



Nicolas Berghmans p.39

Chercheur senior, Climat et
Énergie IDDRI (Institut du Développement
Durable et des Relations Internationales)



Carine de Boissezon p.43

Directrice du développement
durable EDF



Synthèse

Panel et méthodologie

Quelle maturité des entreprises face à la neutralité carbone ?

- 09** Vous avez dit neutralité carbone ?
- 11** Le temps est à la prudence
- 14** Les trajectoires “ZEN” face au greenwashing
- 17** Petites et grandes entreprises : deux niveaux de maturité et d’engagement vers la neutralité carbone
- 19** La transition vers une industrie bas carbone se fait à un rythme différent selon les secteurs

Des freins qui entravent l’engagement vers la neutralité carbone

- 26** Une difficulté à s’engager
- 29** La complexité de maîtriser l’empreinte carbone sur l’ensemble d’une chaîne de valeur
- 32** Le financement de la neutralité carbone

Quels leviers pour concrétiser la neutralité carbone ?

- 37** Simplifier l’accès aux financements
- 38** Adapter la fiscalité
- 41** Agir collectivement, avec toute la chaîne de valeur

Pour aller plus loin

Synthèse

Que nous enseigne l'étude ?

Les dirigeants face à la neutralité carbone, quels constats ?

La neutralité carbone n'est une priorité que pour une courte majorité des chefs d'entreprises françaises

Les dirigeants français sont très prudents et s'engagent encore peu sur la voie de la neutralité carbone. Moins d'une entreprise française sur deux a mis en place des actions « bas carbone » et seul un dirigeant sur quatre s'engage ou a prévu de s'engager à atteindre la neutralité carbone.

Un engagement vers la neutralité carbone encore fragile

Peu de dirigeants (16 %) matérialisent leur objectif de neutralité carbone sous forme d'une feuille de route avec des jalons concrets, indicateurs de mesure et budget associé.

Un rythme différent selon les tailles d'entreprises et secteurs d'activités

Les ETI et grandes entreprises jugent à 62 % l'objectif de neutralité carbone prioritaire. Les PME suivent de près (60%) et les TPE sont en retrait (46%). On peut y voir le rôle prégnant de la réglementation, les grandes entreprises étant soumises par exemple à des obligations de déclaration de performance extra financière qui intègrent la mesure de leurs émissions de CO₂.

D'un point de vue sectoriel, les entreprises du secteur de l'énergie et de l'agriculture pour environ 70 % d'entre elles font de la neutralité carbone un sujet prioritaire, loin devant le secteur des activités et équipements de transport, avec respectivement 52 % et 44 %. Le secteur industriel au sens large se place très en retrait sur la question (31 %). Par ailleurs, avec 68% de réponses positives, l'agriculture et le secteur de la construction sont les plus avancés dans la mise en œuvre d'actions concrètes bas carbone, prenant le pas d'une réglementation plus contraignante (RT 2020 et projet de loi Climat et Résilience).

Menace et opportunités

Si certains dirigeants considèrent la neutralité carbone comme une opportunité pour la pérennité de leur entreprise, d'autres y voient également une potentielle menace. Un dirigeant sur deux (53 %) considère qu'il devra adapter en profondeur son business model pour atteindre la neutralité carbone. D'un point de vue sectoriel, c'est dans l'Énergie que la neutralité carbone apparaît le plus comme une chance alors qu'un certain scepticisme domine encore dans les activités de transports.

Une vraie bonne nouvelle

Parmi ceux qui ont mis en place des 1^{ères} actions concrètes (soit 46 % du panel interrogé), les dirigeants français mettent en œuvre d'abord des actions d'efficacité et d'adaptation des procédés avant d'avoir recours, en dernier lieu, à la compensation. C'est une bonne nouvelle dans la perspective de réduire durablement les émissions de CO₂. Cela tient également au fait que la compensation semble être associée au greenwashing dont les dirigeants prennent leurs distances. 55 % affirment en effet que du greenwashing se cache derrière l'annonce d'un engagement vers la neutralité carbone.

Ils considèrent toutefois à 82 % qu'ils ne pourront pas être neutres en émissions carbone sans avoir recours à la compensation de leurs émissions résiduelles.

Quels sont les freins qui entravent leur engagement vers la neutralité carbone ?

S'engager vers la neutralité carbone nécessite d'abord de se connaître.

Or, le bilan carbone, point de départ fondamental, est une pratique encore très marginale.

- Seul un tiers des dirigeants interrogés connaissent les outils et méthodologies permettant de définir, mesurer et atteindre une stratégie de neutralité carbone.

Synthèse

Que nous enseigne l'étude ?

- Seules 16 % des entreprises de moins de 500 salariés (pour lesquelles la démarche n'est pas obligatoire) ont déjà réalisé un bilan carbone et 17 % de l'ensemble des entreprises ont procédé à des analyses d'impact carbone (notamment dans les grandes entreprises : 40 % ; et dans la construction : 31 %).

Atteindre la neutralité carbone nécessite de mobiliser ressources et compétences.

Or, les petites entreprises et certains secteurs d'activités (l'industrie et les transports notamment) ont du mal à appréhender les mécanismes permettant de construire une trajectoire zéro émission nette faute de ressources et de compétences internes et d'une connaissance fine des outils et méthodologies existantes. 40 % des dirigeants seulement estiment bénéficier des ressources et compétences humaines nécessaires pour atteindre cet objectif (ressources dont bénéficient davantage les grandes entreprises et ETI : 51 %).

Ainsi, les dirigeants ont du mal à appréhender et agir sur le périmètre de leurs émissions, en tant qu'acteur d'une chaîne de valeur industrielle plus vaste. En effet, comme le souligne Carine de Boissezon, Directrice du Développement Durable d'EDF, « une question se pose : une entreprise [seule] peut-elle être neutre en carbone ? ». Or les émissions indirectes des entreprises (scope 3) représentent en général la majeure partie des émissions de CO₂. Il s'agit donc d'un chantier complexe qui reste à adresser.

Les leviers pour aller plus loin

Parmi les leviers existants pour concrétiser leur objectif de neutralité, les dirigeants engagés ou qui ont prévu de s'engager vers la neutralité carbone (25 % des sondés), mettent en priorité :

Le financement : simplifier l'accès

Dans un contexte de foisonnement des politiques de soutien, 60 % des dirigeants souhaitent la simplification et l'allégement des démarches administratives pour accéder aux aides / financements et accélérer la mise en œuvre des projets.

La fiscalité : envoyer un signal prix pour orienter les comportements et gagner en compétitivité

Derrière ce levier de taxe carbone aux frontières, 48 % des dirigeants engagés voient un mécanisme permettant de valoriser en euros l'empreinte carbone des biens importés. Il s'agit pour eux de renforcer la compétitivité des produits dont le bilan carbone est compatible avec les accords de Paris. Ce levier apparaît complémentaire à un nécessaire signal prix sur le carbone, pour récompenser les bons élèves, c'est-à-dire les industries qui investissent dans des technologies vertueuses, et accompagner la transition.

La chaîne de valeur : agir avec l'ensemble des parties prenantes

42 % des dirigeants engagés souhaitent rassembler autour de la même table toutes les parties prenantes, les grands donneurs d'ordre publics / privés et les investisseurs de leur chaîne de valeur sectorielle. Une partie des décideurs souligne qu'une entreprise ne peut s'engager seule vers la neutralité carbone sans la contribution de son écosystème.

En conclusion, l'atteinte de la neutralité carbone est un marathon : moins d'un dirigeant sur deux en a pris le départ, et 16 % ont une longueur d'avance

Ces résultats, qui pourraient paraître « décevants » indiquent un manque de compréhension fine des mécanismes des émissions, d'appréhension des leviers existants à leur niveau et du périmètre de la neutralité carbone. Ce dernier se joue-t-il à l'échelle de leur entreprise ? De la chaîne de valeur à laquelle ils appartiennent ? D'un territoire ?

D'autre part, l'étude nous montre la nécessité d'accompagnement des entreprises, par la formation des dirigeants aux problématiques de la neutralité carbone, par l'innovation associée à la transformation des business models et par l'incitation des acteurs publics au travers de la régulation et du financement de la transition énergétique, mais aussi des grands donneurs d'ordre privés qui ont une forte capacité de traction.

Panel et méthodologie



Cette étude a été menée avec l'institut de sondage Ifop

Cible interrogée

Secteurs

Échantillon de 403 dirigeants d'entreprises françaises sur sept grands secteurs d'activité parmi les plus émetteurs de CO₂ :

1. Activités de transport
2. Agriculture
3. Construction
4. Énergie
5. Agroalimentaire
6. Équipement de transport
7. Autres industries (pharmaceutique, chimique, textile, métallurgie, extraction, informatique et électronique)

Taille d'entreprise

- TPE (1 à 20 salariés) : 136 dirigeants
- PME (20 à 250 salariés) : 131 dirigeants
- ETI et Grandes entreprises : 136 dirigeants

Mode de recueil

Interviews par téléphone réalisées du 2 au 16 Décembre 2020.



Quelle maturité des entreprises face à la neutralité carbone ?

01

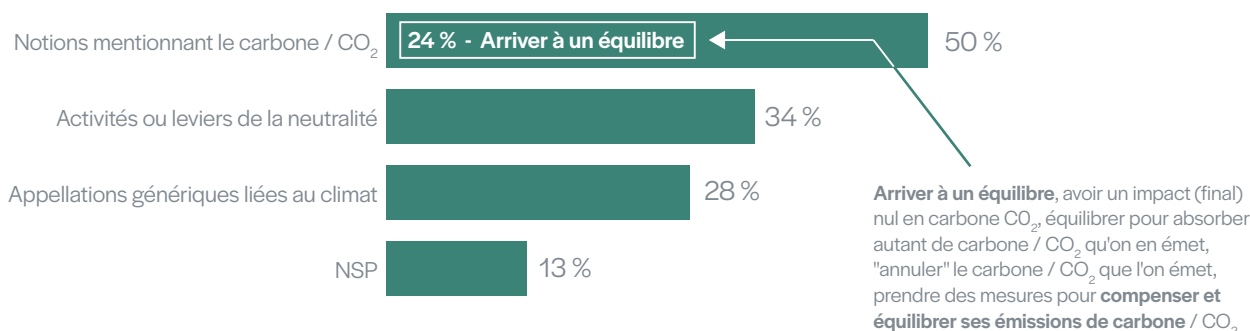


Maturité des entreprises

Vous avez dit neutralité carbone ?

Les dirigeants d'entreprises françaises identifient les enjeux de la neutralité carbone mais très peu ont une définition précise

Pour vous personnellement, en tant que dirigeant d'entreprise, qu'est-ce que la neutralité carbone ?
Question ouverte – Réponses non suggérées



➔ Les dirigeants d'entreprises françaises identifient les enjeux de la neutralité mais très peu ont une définition claire telle que mentionnée à l'article 4 des Accords de Paris. **Seul un dirigeant sur quatre évoque la notion d'équilibre entre les émissions anthropiques et les actions d'abord de réduction puis de compensation des émissions résiduelles.** Peut-être est-ce dû à un manque de visibilité et de compréhension fine de la notion de neutralité carbone. En même temps, une entreprise peut-elle être neutre en carbone ? N'est ce pas le rôle d'un État, d'un territoire ou d'un secteur d'activité ? Ces résultats montrent pour le moins que ce sujet commence à toucher les dirigeants d'entreprises, et qu'il reste un travail d'acculturation et d'accompagnement à réaliser par les institutions.

Définition

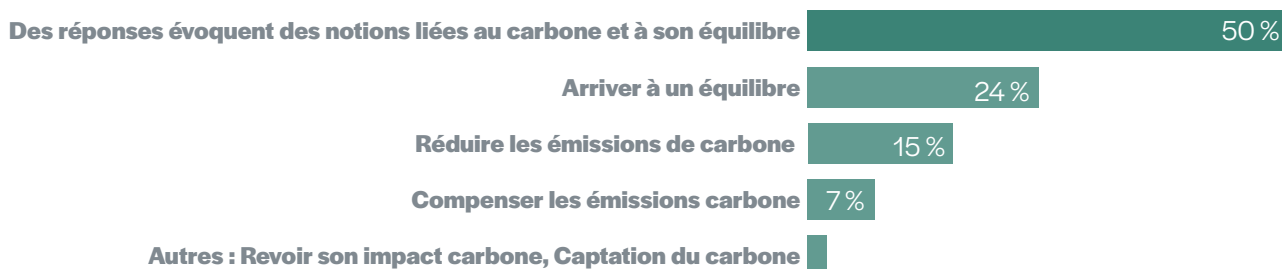
Rappel de la définition de l'article 4 de l'accord de Paris

« En vue d'atteindre l'objectif de température à long terme [...], les Parties cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre [...], et à opérer des réductions rapidement par la suite conformément aux meilleures données scientifiques disponibles de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle [...].

Maturité des entreprises

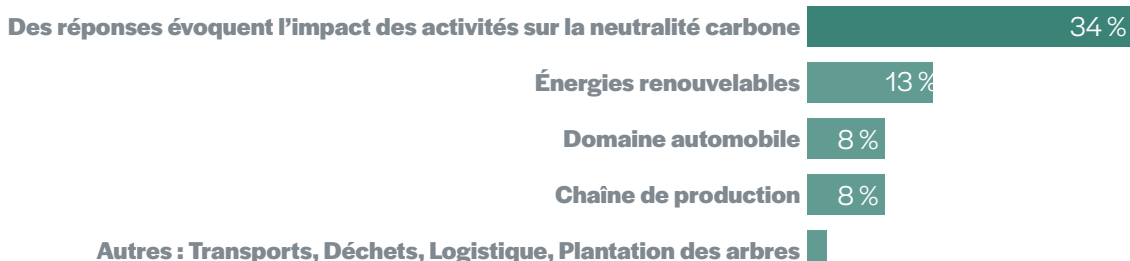
Vous avez dit neutralité carbone ?

La définition spontanée de la neutralité carbone



50 %

des dirigeants interrogés définissent spontanément la neutralité carbone comme la réduction de leur empreinte carbone et, plus précisément, 24 % évoquent l'idée d'un équilibre à atteindre afin de compenser ses émissions de CO₂.



34 %

évoquent des domaines à améliorer pour atteindre cet objectif, les plus cités étant le développement des énergies renouvelables (13 %) puis la réduction des émissions liées au transport routier (8 %) et aux activités de production (8 %).

Des réponses évoquent l'écologie - climat 28 %

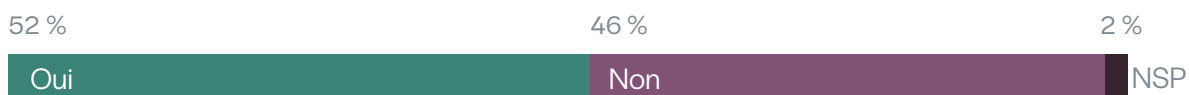
Des dirigeants ne donnent pas de définition 13 %

Maturité des entreprises

Le temps est à la prudence

Une courte majorité des dirigeants d'entreprises fait de la neutralité carbone une priorité

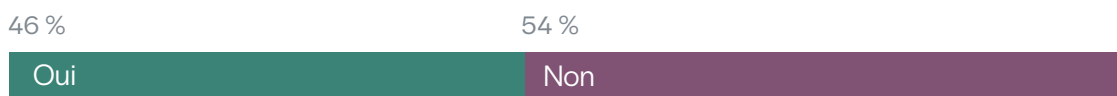
Diriez-vous que l'atteinte de la neutralité carbone constitue aujourd'hui une priorité pour votre entreprise ?



52 %

des entreprises considèrent que la neutralité carbone constitue aujourd'hui une priorité pour leur entreprise.

Au sein de votre entreprise, est-ce que des actions particulières ont été mises en œuvre pour atteindre la neutralité carbone ?



46 %

ont mis en œuvre des actions particulières pour atteindre la neutralité carbone.

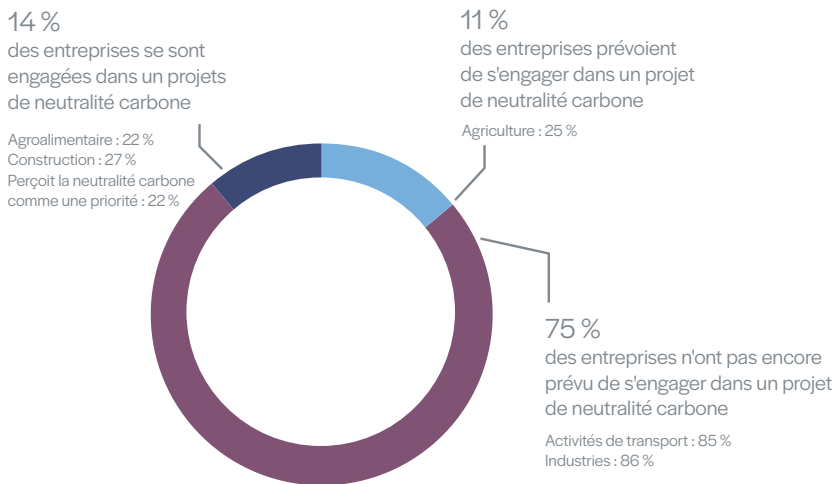


Maturité des entreprises

Le temps est à la prudence

L'engagement vers la neutralité demeure fragile

Vous êtes-vous engagé dans un projet de neutralité carbone à l'échelle de votre entreprise ?



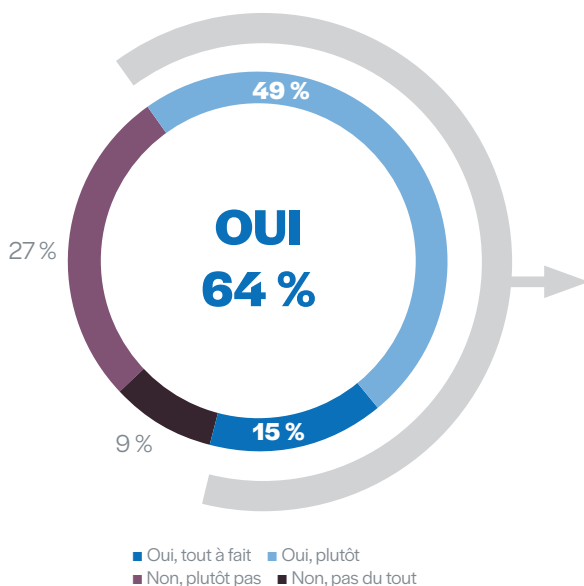
Un dirigeant sur quatre est engagé ou prévoit de s'engager à atteindre la neutralité carbone à l'échelle de l'entreprise.

L'engagement présent dans un projet de neutralité carbone demeure donc encore très minoritaire.

Parmi ces entreprises engagées :

Disposez-vous aujourd'hui d'une feuille de route précise des différentes étapes, des différents projets, à mettre en œuvre dans cette démarche de neutralité carbone ou votre stratégie de réduction des émissions à l'échelle de votre entreprise ? (25% de l'échantillon)

Et avez-vous chiffré en euros votre feuille de route d'atteinte de la neutralité carbone ou de votre stratégie de réduction des émissions ? (16% de l'échantillon)



Afin d'atteindre leur objectif de neutralité carbone, la majorité des entreprises déjà engagées ont élaboré une feuille de route (64 %, **soit seulement 16 % des sondés**), c'est-à-dire une stratégie séquencée en projets avec des jalons. Seule une entreprise sur trois a évalué le coût de concrétisation de sa trajectoire de neutralité carbone.

Maturité des entreprises

Le point de vue de Schneider Electric



Christel Heydemann

Présidente Directrice Générale
Schneider Electric France

Alors qu'il y a une décennie, les appels à l'action climatique ne trouvaient qu'un écho limité dans la société, aujourd'hui, les collaborateurs, actionnaires, clients et partenaires d'une entreprise attendent de plus en plus que celle-ci s'engage sur les sujets environnementaux et sociaux, autant que financiers.

Les entreprises jouent donc un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique en évaluant l'impact de leurs propres activités de manière transparente et en se fixant des objectifs en termes de neutralité carbone, pour eux-mêmes et pour leur écosystème intégrant leurs fournisseurs et leurs distributeurs.

Chez Schneider Electric, nous nous engageons à avoir un impact carbone positif pour le climat et à être le partenaire de nos clients dans leur projet de transformation vers un développement plus durable.

Depuis plus de quinze ans, Schneider Electric se fixe régulièrement des objectifs ambitieux en matière de développement durable, pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies. Cet engagement de long terme est reconnu, notre Groupe vient d'ailleurs d'être désigné entreprise la plus durable au monde, selon le classement 2021 Global 100 de Corporate Knights. Et Schneider Electric poursuit son engagement climatique puisque nous avons annoncé il y a quelques mois notre volonté d'accélérer notre **feuille de route carbone** :

- D'ici 2025 : atteindre la neutralité carbone dans ses activités (périmètres 1 et 2)
- D'ici 2030 : émissions nettes de CO₂ nulles dans ses activités (périmètres 1 et 2)
- D'ici 2040 : devenir neutre en carbone sur l'ensemble de son empreinte (périmètres 1, 2 et 3), soit dix ans avant la trajectoire climatique de 1,5 °C.
- D'ici 2050 : opérer sur une chaîne d'approvisionnement sans émission de CO₂, c'est-à-dire sur tout le cycle de vie.

Pour parvenir à la neutralité carbone, l'innovation est la clé du changement. Par sa mission et ses métiers, Schneider Electric est partie prenante de la solution, en investissant chaque jour pour développer un nouveau monde plus électrique et plus digital grâce à des technologies qui, associées aux principes d'une économie circulaire, permettront de réconcilier croissance, accès à l'énergie pour tous et avenir décarboné pour la planète.

Maturité des entreprises Les trajectoires « ZEN » face au greenwashing

La tentation de succomber au chant des sirènes de la compensation est pointée du doigt

82 %

des dirigeants déclarent qu'ils ne pourront pas être neutres en émission de carbone et devront compenser un fort niveau d'émissions résiduelles.

55%

affirment que du greenwashing se cache derrière l'annonce d'un engagement vers la neutralité carbone.

Pour autant, **moins d'un dirigeant sur trois** craint d'être accusé de greenwashing en communiquant sur son objectif et sa stratégie de neutralité carbone.



Derrière ces chiffres, la volonté de mettre en œuvre des stratégies de neutralité carbone d'abord orientées vers la réduction et la limitation des émissions pour adopter ensuite des dispositifs de compensation des émissions résiduelles.

Ce constat souligne également la maturité des dirigeants sur les enjeux d'une telle démarche et leur engagement prudent et modéré vers la neutralité carbone.



Maturité des entreprises

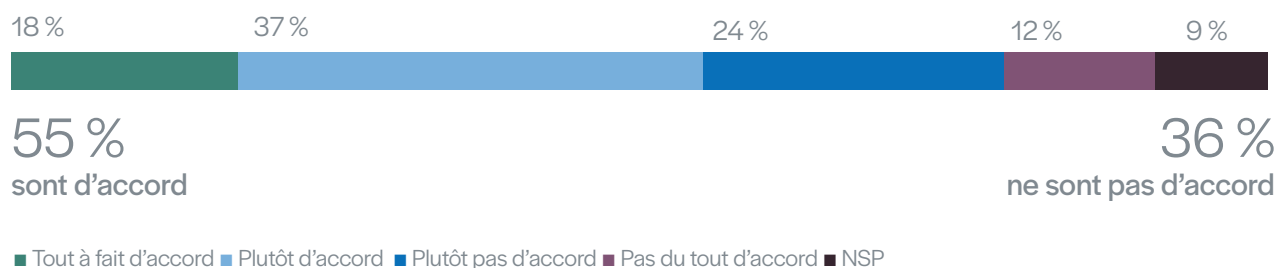
Les trajectoires « ZEN » face au greenwashing

Des entreprises prudentes mais conscientes du greenwashing

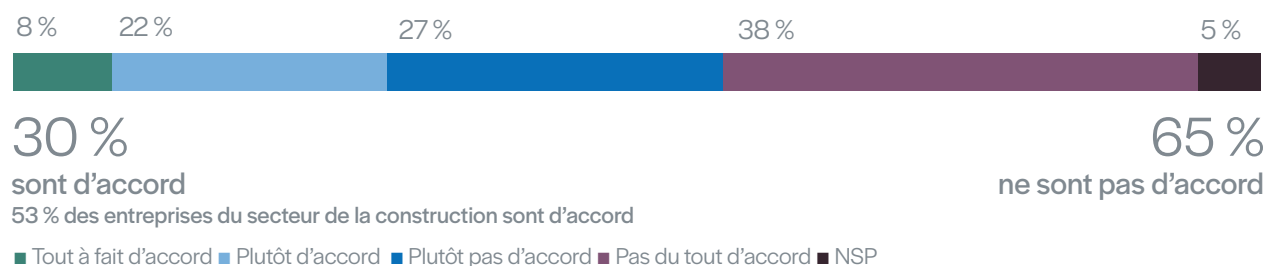
Certaines entreprises, de par leur activité, ne pourront pas être neutres en émission de carbone et devront compenser un fort niveau d'émissions résiduelles



Derrière les annonces de trajectoire zéro émission nette de carbone, se cache du greenwashing



Je crains d'être accusé de greenwashing en communiquant sur mon objectif et ma stratégie de neutralité carbone



Maturité des entreprises

Le point de vue du Groupe REALITES



Nadège Daudrix

Responsable Projets Recherche et Développement du Groupe REALITES

Comment construire une trajectoire qui ne s'apparente pas à du greenwashing ?

Un constat en trois dimensions

Chez REALITES nous sommes partis d'un constat en trois dimensions pour construire notre trajectoire zéro émission nette. Les citoyens sont de plus en plus engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et exigeants vis-à-vis des entreprises, notamment sur l'alignement de leur communication, de leur image de marque et de leurs actes. Le secteur du BTP a des défis qui lui sont propres pour atteindre la neutralité carbone : utiliser des matériaux bio sourcés, avoir recours à des sources d'énergie renouvelable et améliorer la performance de l'enveloppe des bâtiments. Enfin, nous sommes convaincus que, même si des actions à l'international pour assurer notre neutralité sont nécessaires, l'approche locale reste indispensable. Aussi, pour qu'une ETI reste compétitive et puisse s'implanter sur de nouveaux territoires, l'alignement des objectifs climatiques avec les ambitions territoriales est un enjeu majeur.

Notre engagement vers la neutralité carbone, un engagement ambitieux, mesurable et transparent.

Dans ce contexte, il nous est apparu stratégique de nous engager dans la voie de la neutralité carbone en respectant trois principes, pour éviter toute perception de greenwashing : ambition, mesure et transparence.

Ambitieuse et cohérente : notre approche carbone est globale et ne se limite pas à un seul champ d'action afin d'avoir un impact environnemental continu. C'est en suivant cette démarche responsable et utile que le groupe REALITES vient d'être reconnu Entreprise à mission, mention octroyée aux sociétés répondant à des critères sociaux, sociétaux et environnementaux et s'engage dans la labélisation B-CORP.

Mesurable : Nous réalisons des bilans carbone sur l'ensemble des scopes (1, 2 et 3). Afin de mesurer notre impact carbone avec la plus grande précision, nous utilisons le référentiel de l'ADEME.

En complément, notre stratégie de réduction carbone, s'appuie sur des outils de quantification spécifiques développés par des experts externes couplés à des outils de suivi en interne.

Transparente : chacune de nos actions sera publiée, dès cette année, sur notre site web utiles-maintenant.com afin de partager notre trajectoire carbone avec nos clients et fournisseurs. Naturellement notre engagement vers la neutralité carbone sera décrit et suivi dans notre déclaration extra-financière. Recevoir la certification Assessing low Carbon Transition (ACT) par l'ADEME est la prochaine étape de notre stratégie pour vérifier la maîtrise de cette trajectoire à l'échelle de l'entreprise.

Une méthodologie croisant différents outils, bonnes pratiques et avis d'experts

Afin de construire notre trajectoire zéro émission nette, en fonction de l'impact carbone, client et économique, nous nous sommes appuyés sur différents outils complémentaires. D'abord la méthodologie du label E+C- (bâtiment à énergie positive et réduction carbone), adaptée à notre secteur, et le référentiel de Net Zero Initiative ; gage de qualité et de référence dans l'approche intellectuelle. Animés par Carbone 4, expert en stratégie carbone, plusieurs ateliers ont été menés sur l'ensemble des actifs de notre portefeuille, avec des groupes de salariés pour apporter une réponse cohérente en phase avec nos activités locales et pour initier le changement au sein de nos équipes opérationnelles. Le guide anti greenwashing de l'ADEME nous permet de conforter notre communication de manière appropriée avec notre trajectoire d'impact environnemental et de neutralité. Cette dernière s'appuie entre autres sur la norme ISO 14001, dont les principes généraux évoquent la prise en compte de l'environnement dans l'activité d'une entreprise. Une étude auprès de nos clients a été réalisée pour comprendre leur maturité et garantir l'acceptation des nouvelles solutions techniques et matériaux du bâti.

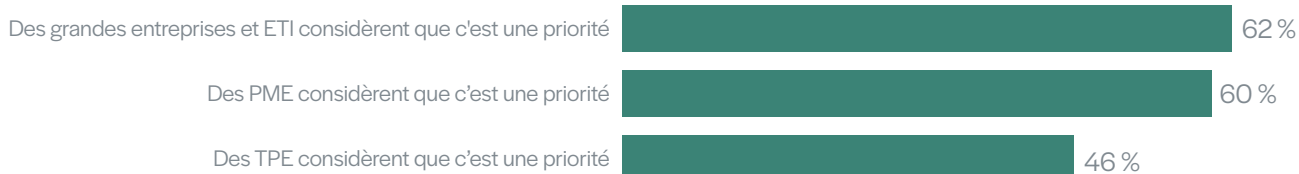
Enfin, pour consolider nos choix stratégiques, l'évaluation des coûts des projets, des nouveaux matériaux et systèmes ont été appréhendés. L'impact financier n'est pas neutre et cette conclusion explique notamment notre volonté de mettre en place une trajectoire de réduction évolutive sur 10 ans, tout en contribuant dès que possible à la neutralité carbone.

Maturité des entreprises

Petites et grandes entreprises : deux niveaux de maturité et d'engagement vers la neutralité carbone

Les dirigeants de grandes entreprises et ETI sont en avance

Diriez-vous que l'atteinte de la neutralité carbone constitue aujourd'hui une priorité pour votre entreprise ?



Au sein de votre entreprise, est-ce que des actions particulières ont été mises en œuvre pour atteindre la neutralité carbone ?



Nous observons un rythme différent selon les tailles d'entreprises. 62 % des grandes entreprises et des ETI jugent l'objectif de la neutralité prioritaire. Avec moins de 46 %, les TPE sont en retrait.

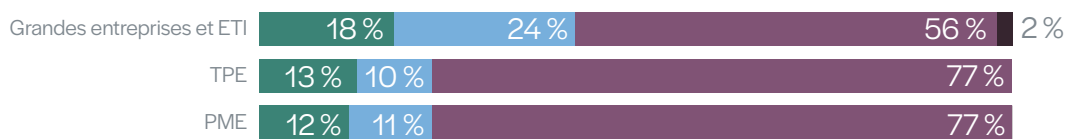
Cet écart se confirme au niveau des actes, les grandes entreprises et les ETI ont davantage mis en œuvre des actions concrètes bas carbone que les TPE et dans une moindre mesure, les PME.

Maturité des entreprises

Petites et grandes entreprises : deux niveaux de maturité et d'engagement vers la neutralité carbone

Les dirigeants de grandes entreprises et ETI ont davantage pris des engagements d'atteinte de la neutralité carbone

Vous êtes-vous engagé dans un projet de neutralité carbone à l'échelle de votre entreprise ?

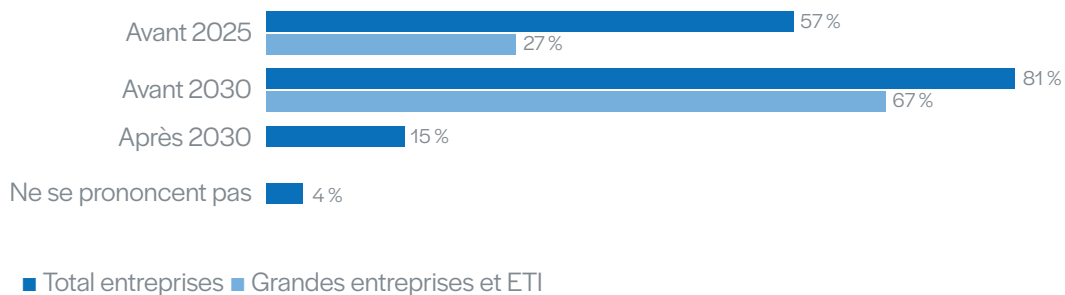


■ Oui ■ Non, mais c'est prévu ■ Non, et ce n'est pas prévu pour le moment ■ NSP

Parmi les entreprises engagées dans un projet de neutralité carbone

À quel horizon envisagez-vous d'atteindre la neutralité carbone à l'échelle de votre entreprise ?

Base : A ceux qui vont s'engager ou sont engagés dans un projet de neutralité carbone, soit 25 % de l'échantillon



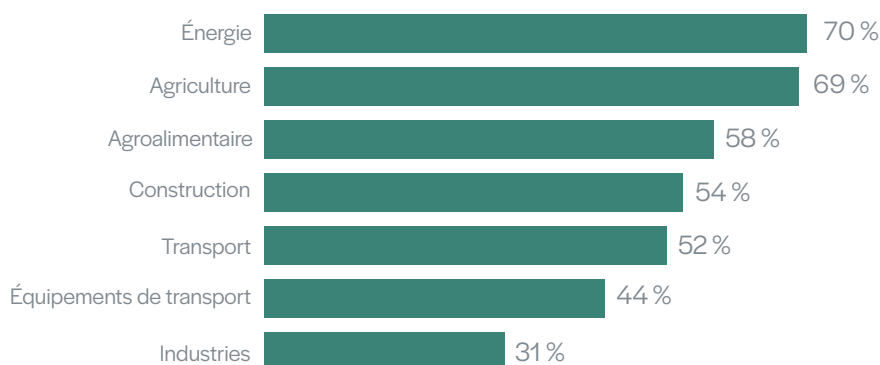
➔ La majorité des entreprises engagées – ou en passe de l'être – dans un projet de neutralité carbone (uniquement 25 % des dirigeants interrogés) estiment que cet objectif devrait être atteint avant 2030. Les rares TPE et PME engagées vers la neutralité carbone sont ambitieuses, et prévoient ainsi pour la plupart de l'atteindre d'ici à 2025.

Maturité des entreprises

La transition vers une industrie bas carbone se fait à un rythme différent selon les secteurs

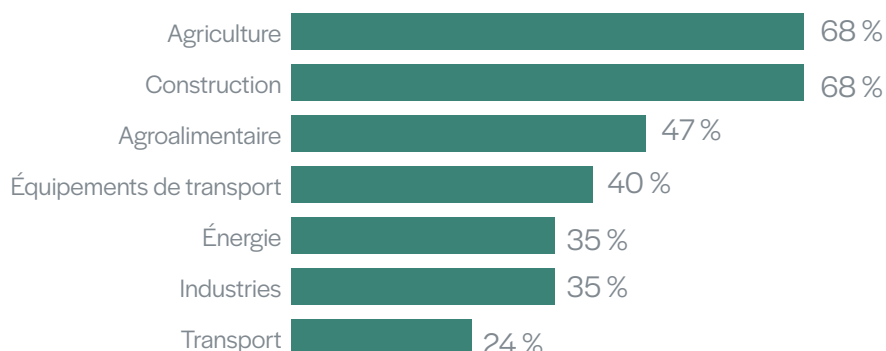
Les secteurs de l'énergie et de l'agriculture font de la neutralité carbone une priorité

Diriez-vous que l'atteinte de la neutralité carbone constitue aujourd'hui une priorité pour votre entreprise ?



→ La préoccupation autour de l'atteinte de la neutralité carbone apparaît nettement plus forte auprès des entreprises du secteur agricole. À l'inverse les secteurs du transport et de l'industrie dans son ensemble (pharmaceutique, chimique, textile, métallurgie, extraction, informatique et électronique) se placent plus en retrait sur la question.

Au sein de votre entreprise, est-ce que des actions particulières ont été mises en œuvre pour atteindre la neutralité carbone ?



→ Les secteurs de l'agriculture et de la construction sont particulièrement avancés sur ce sujet, tandis que les acteurs du transport et des industries se montrent plus en retard.

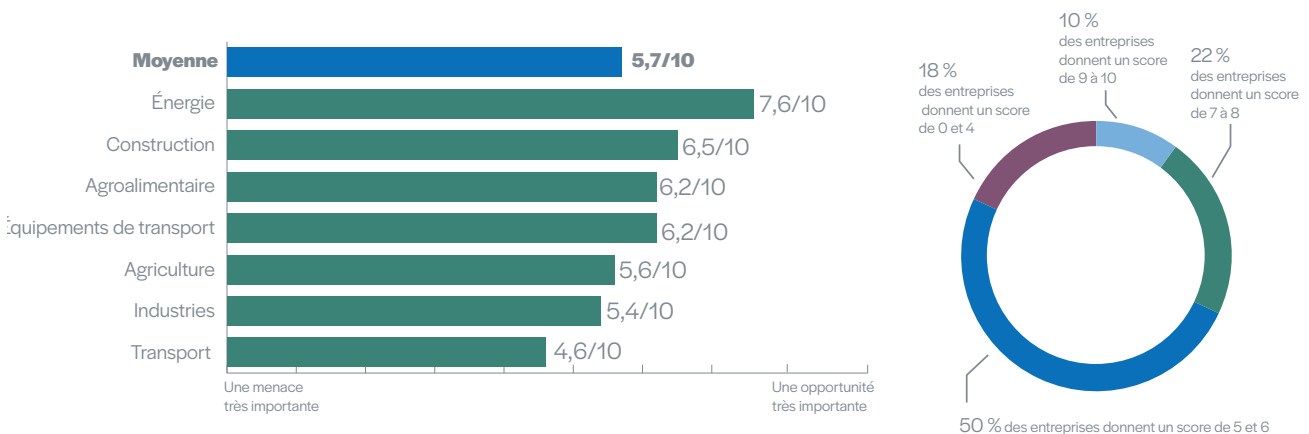
Maturité des entreprises

La transition vers une industrie bas carbone se fait à un rythme différent selon les secteurs

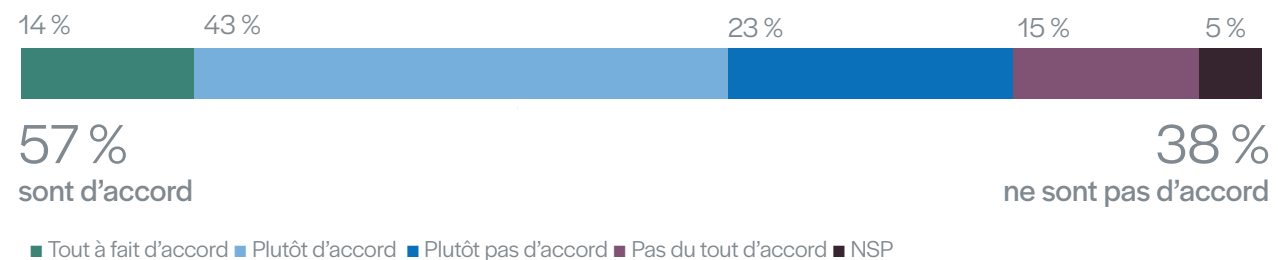
Selon le secteur, les perceptions des dirigeants sont polarisées entre opportunité et menace

Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure diriez-vous que l'atteinte d'un objectif de neutralité carbone représente une menace ou une opportunité pour la pérennité de votre entreprise ?

0 signifie que cela représente une menace très importante et 10 que cela représente une opportunité très importante.



Les entreprises neutres en émissions de carbone auront une performance économique plus durable que leurs concurrents



Entre opportunité et menace, la question de la neutralité carbone divise les chefs d'entreprises.

D'un point de vue sectoriel, c'est dans l'énergie que la neutralité carbone est le plus perçue comme une chance alors qu'un certain scepticisme domine encore dans les activités de transports.

Plus globalement, une majorité tout de même des dirigeants pense que s'engager et atteindre la neutralité carbone leur permettra d'avoir un temps d'avance sur leurs concurrents et de maintenir leur performance économique à long terme.

Maturité des entreprises

Le point de vue de l'Ifri



Marc-Antoine Eyl-Mazzega,

Directeur du Centre Énergie & Climat de l'Ifri (Institut français des relations internationales)

Comment saisir l'opportunité de la neutralité climatique pour renforcer les entreprises ?

L'ambition européenne d'atteindre la neutralité climatique en 2050 est en train d'être précisée dans une loi climat en négociation à Bruxelles. En trente ans, il faudra parvenir à atteindre un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur absorption par les puits de carbone. Les réservoirs naturels (sols, océans, forêts) ont une capacité très limitée et les technologies d'absorption sont loin d'être matures, si bien que la seule voie possible est de réduire drastiquement l'empreinte climatique et environnementale des Européens.

Un mouvement d'accélération de la transition va avoir lieu ces prochaines années et les entreprises doivent s'y préparer. Ainsi, un objectif réhaussé de baisse des émissions de GES de -55 % en 2030 par rapport à 1990 est en train d'être acté pour l'Union européenne et sera ensuite rapidement décliné en politiques sectorielles (énergie, transport, bâtiment, agriculture) et en mesures tarifaires (réforme du

marché carbone, taxation de l'énergie, ajustement carbone aux frontières). Cette impulsion correspond aussi aux cycles d'investissements et aux pressions multiples auxquelles font face les entreprises : celles émanant de la concurrence, à la fois parce qu'elle peut prendre les devants et distinguer son offre, où parce qu'il y a une opportunité d'être un précurseur de ce mouvement de fond. Les demandes des clients cherchant à verdir leur chaîne d'approvisionnement, ou leurs achats, vont se renforcer. Enfin, la finance « verte » devrait favoriser les investissements durables au détriment des autres.

Les entreprises sont au cœur de ces transformations qui représentent un défi systémique : identifier et connaître ses empreintes climatiques (scope 1, 2 et 3), environnementales et sociétales et être en mesure de les comparer par rapport à la moyenne d'un même secteur ; analyser les enjeux de transformation qui peuvent être obtenus à moindres coûts et rapidement, comme une réorganisation de certains processus, et ceux qui sont plus structurants ; connaître les options de transformation qui existent, leurs impacts, coûts et opportunités de nouvelle valorisation. Enfin, définir une stratégie d'action et notamment le bon séquençage, en intégrant les contraintes et opportunités, notamment les aides, ainsi qu'en anticipant le changement concurrentiel et réglementaire qui arrive souvent plus vite qu'on ne le croit.



Maturité des entreprises

Le point de vue de l'Ifri

L'analyse des empreintes carbone ne concernera plus seulement les grandes entreprises mais visera des pans entiers de l'économie (électronique, textile, ameublement, chimie...) et les négociations à Bruxelles porteront prochainement sur l'inclusion des secteurs actuellement non couverts par le système européen d'échange de quotas d'émissions.

De nombreuses PME ou ETI sont souvent perplexes ou démunies face à ces transformations : la législation ne leur a jusqu'à présent pas demandé de rendre public leur empreinte, ni de la réduire ; elles ne subissent pas les mêmes pressions d'actionnaires institutionnels ou de la société. Elles craignent des coûts de transformation rédhibitoires. Elles n'ont pas le temps ni les moyens de s'informer sur l'ensemble des enjeux en interne, elles jugent les méthodologies disponibles inadaptées à leur échelle et ne peuvent pas se permettre une expertise extérieure onéreuse. Ou alors, elles ne croient pas qu'il soit possible d'avoir un impact environnemental nul.

L'enjeu est d'abord de mesurer les émissions : des outils gratuits existent, comme la méthodologie du Greenhouse gas protocol, ou de l'ADEME. Ces outils sont suffisants pour avoir une première approximation. Une méthode robuste et harmonisée à l'échelle européenne permettra de poser les jalons d'un système fiable de comparaison : l'initiative Product Environmental Footprint va dans ce sens. Puis, il est nécessaire d'évaluer comment, sans

investissement et simplement en se réorganisant ou intégrant la dimension environnementale dans le choix de ses fournisseurs, les émissions pourraient être réduites. La collecte et le traitement de données sont des outils précieux. L'efficacité énergétique doit être un réflexe pour gagner en compétitivité et réduire son empreinte. L'enjeu est aussi de comprendre quand et comment l'entreprise pourrait être affectée si elle maintient le statu quo (boycott, désaveu des salariés, pénalités financières, baisse d'attractivité et des ventes, etc.) pour la chaîne de valeur présente et surtout, pour tout projet d'investissement. Et enfin, il s'agit d'avoir une stratégie crédible de production et d'investissement pour réduire ces émissions : concertation, définition des objectifs, moyens, durée, contrôles, ajustements.

À chaque étape, de nombreux outils et aides sont à disposition qu'il faut identifier et qui peuvent influencer le calcul de la rentabilité d'un projet : un prêt à taux zéro par exemple, ou une subvention à l'implantation, ou une exonération fiscale. Des start-up émergent pour apporter des réponses efficaces aux petits acteurs. Les fédérations professionnelles ont un rôle clé à jouer, tout comme les associations patronales, chambres de commerce et les syndicats, qui doivent apporter les informations, alerter et être en mesure de présenter les solutions sectorielles adaptées. Les acteurs offrant des services aux entreprises étoffent leurs compétences pour les aider. C'est aussi l'occasion de renforcer la concertation interne aux entreprises.

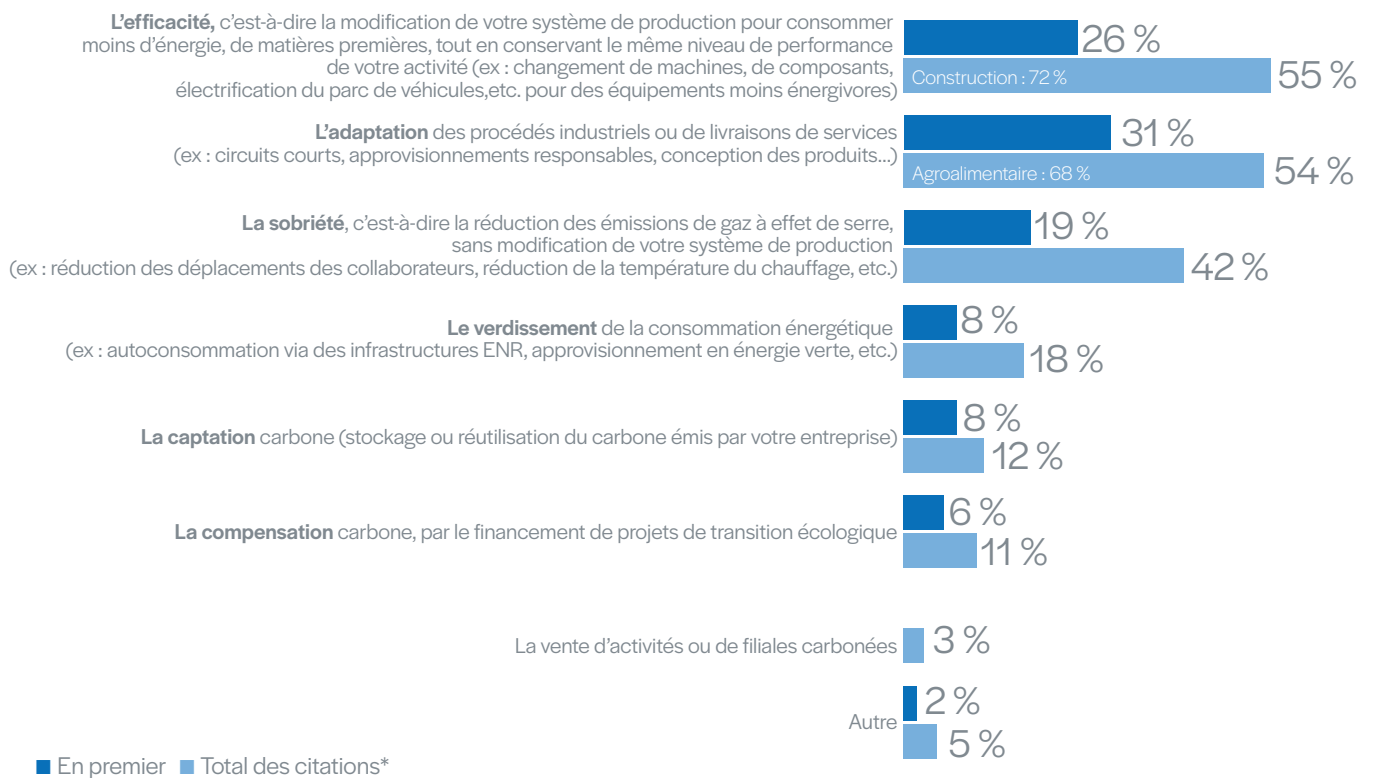
Maturité des entreprises

La transition vers une industrie bas carbone se fait à un rythme différent selon les secteurs

L'ensemble des activités s'accorde sur la nécessité de mettre en œuvre d'abord des actions d'efficacité et de sobriété

Et quelles sont, au sein de votre entreprise, les orientations des actions qui sont mises en œuvre pour atteindre la neutralité carbone ?

Base : A ceux qui ont mis en place des actions particulières, soit 46 % de l'échantillon



Ces actions concernent essentiellement la modification du système de production vers plus d'efficacité et de sobriété. Il s'agit de mettre en œuvre des actions pour consommer moins d'énergie ou de matières premières et de recourir à des circuits courts ainsi qu'à une politique d'achat responsable.

La compensation carbone est le levier le moins utilisé, ce qui est une **bonne nouvelle pour le climat**, les entreprises étant missionnées dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone, d'abord pour réduire leur empreinte carbone.

Maturité des entreprises

Le point de vue de Mazars



Yann Guyomar

Associé, Énergie et Environnement,
Trésorerie & cash management,
Mazars

D'abord l'efficacité, la bonne nouvelle de cette étude

Une excellente nouvelle se dégage de l'étude : les dirigeants pensent en premier lieu à réduire leurs émissions carbone avant de chercher à les compenser ! Nous pouvons donc penser qu'un cap a été franchi collectivement depuis 1 an sur ce sujet, car la compensation semble désormais relayée au traitement de la part résiduelle des émissions.

Adaptation des procédés - la 3^{ème} révolution industrielle

Nous assistons probablement au début de prise de conscience des dirigeants sur la nécessité de moderniser leurs processus de production et d'influer positivement sur les comportements d'usage. Au côté du digital, la transition climatique et environnementale s'impose petit à petit comme un des principaux piliers de la 3^{ème} révolution industrielle, dans laquelle la crise de la COVID-19 nous fait entrer de plein pied avec un plan de relance Européen significativement orienté vers le green.

L'histoire nous montre que les précédentes révolutions industrielles ont toutes en commun une rupture technologique agissant comme un catalyseur de la transformation. Force est de constater que tous les indicateurs de cette rupture technologique sont au "vert" ou presque. Que cela soit dans l'agriculture, le bâtiment, le transport, l'énergie, les solutions « bas carbone » existent et sont pour la plupart d'ores et déjà rentables. La technologie, comme premier levier d'efficacité énergétique, est aujourd'hui concrète. Regardons avec quelle vitesse notre industrie automobile migre vers la mobilité bas carbone. Repositionnons-nous 5 ans en arrière, peu d'entre nous l'auraient imaginée si rapide.

Enfin la sobriété

Les chefs d'entreprise sont parfaitement conscients que la technologie ne peut être la seule et unique réponse à une stratégie bas carbone. Leurs stratégies actionnent également le levier de la sobriété. Ce dernier est plus complexe et par essence moins rapide dans son activation car il confère à la modification des comportements. Tout le monde n'est pas encore prêt, en hiver, à baisser son chauffage de 3°C et à enfiler un pull...sauf s'il est en capacité d'en mesurer rapidement l'impact pour la planète ou pour son portefeuille.

À cet effet, la start-up Greenly observe qu'agir sur le comportement des individus au regard de la neutralité carbone est long et coûteux, alors qu'un changement s'opère naturellement lorsque ces derniers ont accès à leurs propres bilans carbone. La concrétisation de la sobriété passera donc vraisemblablement par le digital et la personnification de la mesure afin que chacun d'entre nous puisse mieux comprendre son impact sur l'environnement et agir en conséquence.

Des freins qui entravent l'engagement vers la neutralité carbone

02

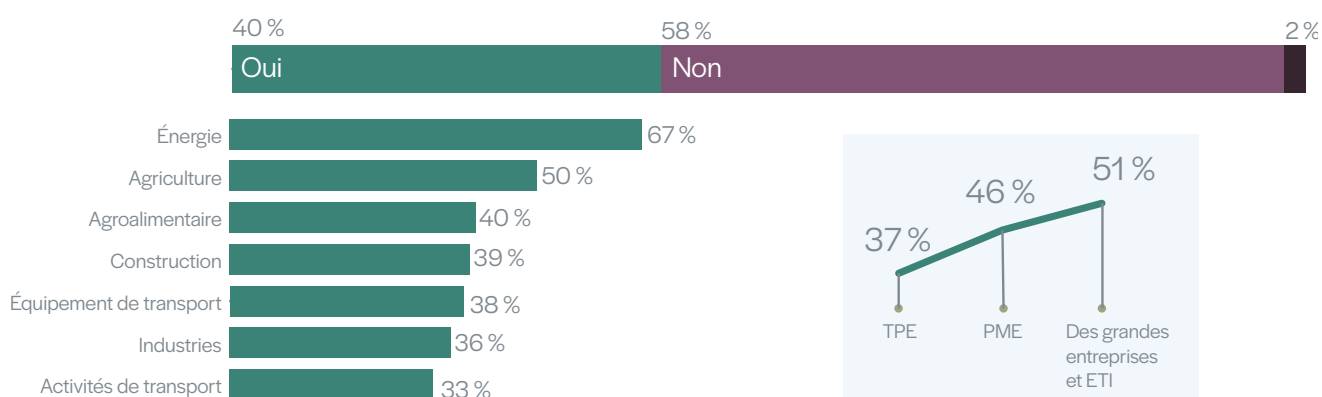


Les freins à la neutralité carbone

Une difficulté à s'engager

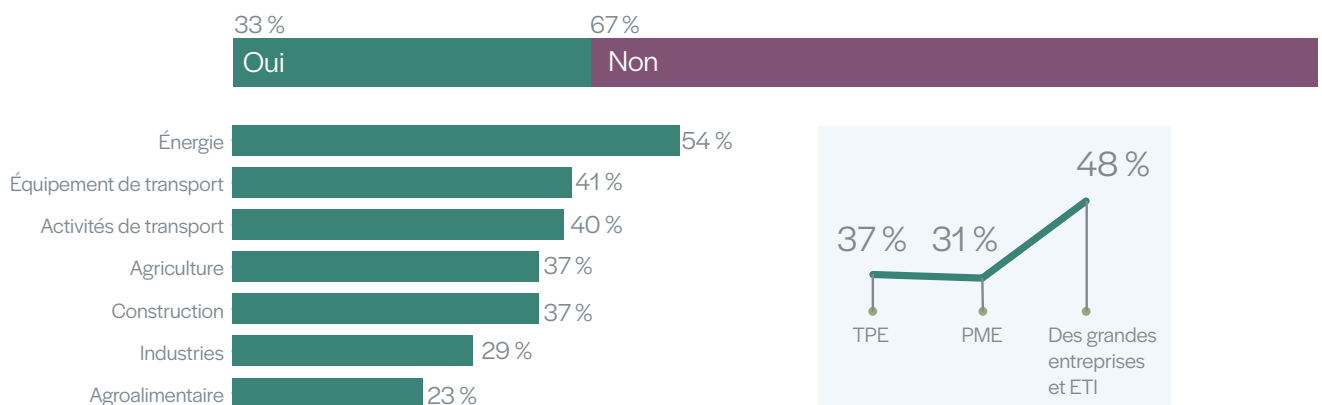
La nécessité d'engager et de former dirigeants et collaborateurs

Diriez-vous que vous disposez, au sein de votre entreprise, de l'ensemble des ressources et compétences humaines pour atteindre la neutralité carbone ?



Plus de la moitié des dirigeants estiment ne pas bénéficier des ressources et compétences humaines nécessaires pour atteindre cet objectif. À l'image des activités de transports et des industries, les entreprises ne disposant pas des ressources nécessaires peinent à s'engager vers la neutralité carbone.

Vous personnellement, diriez-vous que vous savez quels sont les outils et méthodologies qui vous permettraient de définir, mesurer et atteindre une stratégie de neutralité carbone pour votre entreprise ?



Dans le même temps, **seul un tiers des dirigeants** interrogés connaissent les outils et méthodologies qui leur permettraient de définir, mesurer et atteindre une stratégie de neutralité carbone.

Les freins à la neutralité carbone

Les points de vue de...



Delphine Bartre

Responsable Risques Climatiques
Groupe BPCE

Un besoin impérieux d'acculturation des dirigeants d'entreprises

La nécessaire acculturation des dirigeants d'entreprises. Ces pourcentages ne me paraissent pas en ligne avec les besoins des entreprises, toute taille confondue.

C'est un enjeu crucial pour les industriels à court terme et plus largement un enjeu de pérennité pour les entreprises dans une vision long terme. La « transition juste » vers une neutralité carbone appelée ainsi par la Commission Européenne, a un besoin impérieux d'acculturation des dirigeants d'entreprises. Le Groupe BPCE inclut cette dimension de formation de ses chargés d'affaires, interlocuteurs des dirigeants d'entreprise ainsi que les équipes des engagements et des risques. L'objectif est d'accompagner au mieux nos clients dans la transition.



Raphaël Bolard

Associé, Change management,
Mazars

4 facteurs clés pour embarquer

Au sein des organisations le débat ne porte plus sur la nécessité de mener ou non la transition carbone ou plus amplement une politique bas carbone, la question porte dorénavant sur le comment.

Tous les collaborateurs sont convaincus « intellectuellement » de la nécessité de faire des efforts. Le problème réside donc dans le passage à l'action individuel et collectif. Mais où est le blocage alors que la prise de conscience est réelle ?

- Le sentiment que les actions n'auront peu ou pas d'impacts ?
- L'incapacité à identifier comment agir au sein de la vie professionnelle ? – Ce que semble démontrer notre étude puisque 67 % des entreprises déclarent ne pas connaître les outils et méthodes nécessaires pour tendre vers une trajectoire 0 carbone.
- Le manque d'impulsion de la part des dirigeants au sein des entreprises ? Ceux-ci pouvant craindre qu'un engagement trop fort dans cette direction pourrait se faire au détriment de la compétitivité.

Comme tout changement majeur, la transition vers la neutralité carbone nécessite **un portage fort de la part de la direction, qui doit prendre 4 dimensions :**

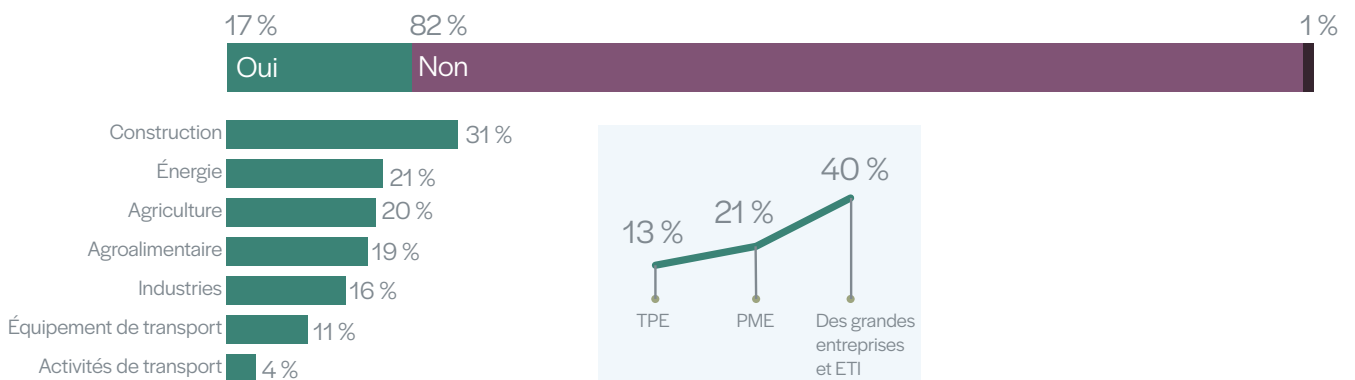
1. Faire des dirigeants, des acteurs irréprochables et visibles, à commencer par l'introduction d'objectifs climatiques dans leur rémunération.
2. Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la construction du projet de neutralité carbone. La formalisation collégiale de la raison d'être, la participation aux ateliers d'identification d'actions sont deux leviers pertinents à exploiter.
3. La formation « technique » des collaborateurs sur des pratiques d'achats ou de construction de produits et de services responsables pour maîtriser demain les impacts sur l'environnement des décisions prises aujourd'hui. D'ailleurs 58 % des entreprises déclarent ne pas disposer des compétences et ressources nécessaires.
4. S'assurer de l'absence totale de Greenwashing, pour embarquer davantage et faire du projet de neutralité carbone, un objet commun à fort potentiel d'engagement pour l'organisation, mais aussi pour les futurs talents.

Les freins à la neutralité carbone

Une difficulté à s'engager

Une juste mesure comme point de départ, une marche importante à franchir

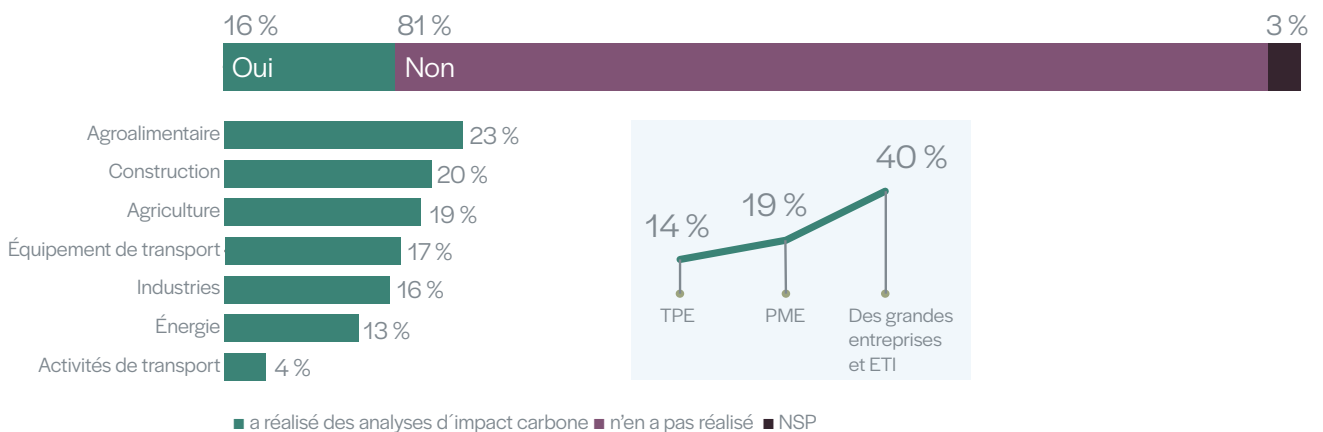
Votre entreprise réalise-t-elle ou a-t-elle déjà réalisé des analyses d'impact carbone sur les étapes du cycle de vie du(des) produit(s) fabriqué(s) dans votre entreprise (matériaux, production, transport, utilisation et fin de vie) ?



L'analyse de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie produit est une pratique encore très marginale puisque seuls 17 % des entreprises sondées ont recours à cet outil de mesure.

Votre entreprise réalise-t-elle ou a-t-elle déjà réalisé un bilan carbone ?

Base : Aux entreprises de moins de 500 salariés, soit 98 % de l'échantillon



Considérant que les entreprises de moins de 500 salariés n'ont pas l'obligation de réaliser un bilan carbone, seule une faible partie des entreprises se montre volontaire.

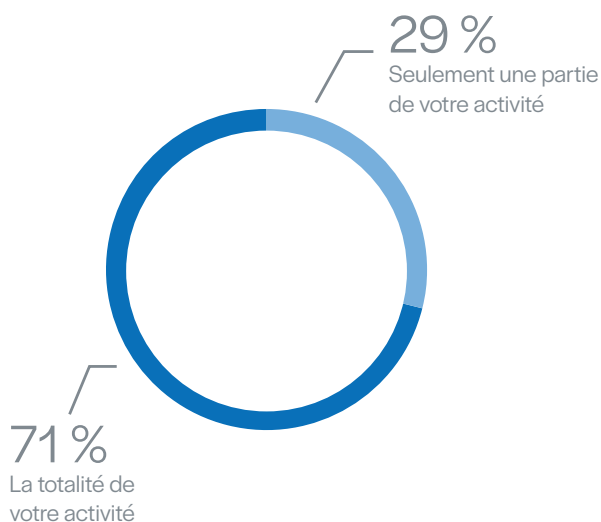
Les freins à la neutralité carbone

La complexité de maîtriser l'empreinte carbone sur l'ensemble d'une chaîne de valeur

Pour 2/3 des chefs d'entreprises engagés, la totalité de leur activité sera concernée par le projet de neutralité, mais seuls 40 % de ces dirigeants envisagent de couvrir le scope 3

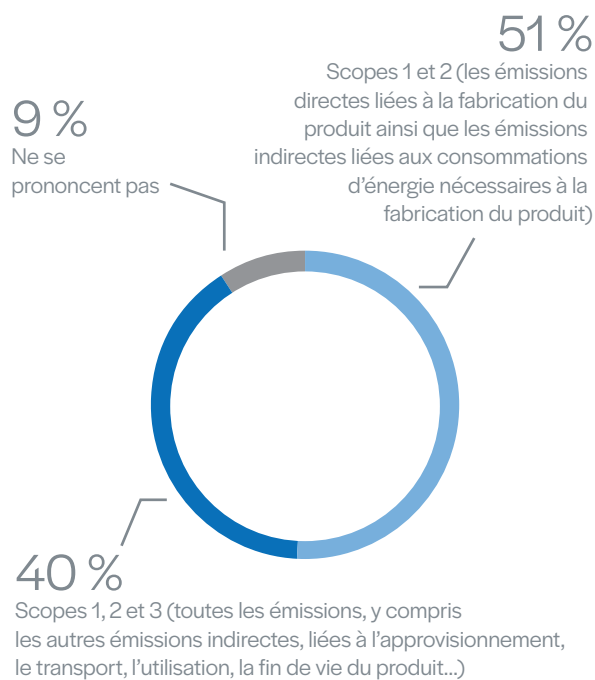
Votre engagement vers la neutralité carbone, concerne-t-il ou concernera-t-il tout ou une partie du périmètre de votre activité ?

Base : A ceux qui sont engagés dans un projet de neutralité carbone ou qui ont prévu de le faire, soit 25 % de l'échantillon



Et sur quel scope vous êtes-vous engagé ou envisagez-vous de vous engager dans le projet de neutralité carbone à l'échelle de votre entreprise ?

Base : A ceux qui sont engagés dans un projet de neutralité carbone ou qui ont prévu de le faire, soit 25 % de l'échantillon



➔ Pour la plupart des acteurs déjà engagés dans un projet de neutralité carbone ou qui ont prévu de le faire, le projet de neutralité carbone concernera l'ensemble du périmètre de leur activité.

➔ 40 % des entreprises déjà engagées le sont sur un scope large, c'est à dire comprenant l'ensemble des émissions qu'elles soient directes ou indirectes (liées à l'approvisionnement, le transport, la construction, l'utilisation, la fin de vie du produit, etc.).

Les freins à la neutralité carbone

Le point de vue de Mazars



Edwige Rey

Associée, Responsable RSE et Développement durable, Mazars

La première étape vers la neutralité est celle de la mesure

Disponibilité et fiabilité des données d'activité

S'engager vers la neutralité carbone requiert par définition une réduction de l'empreinte carbone générée par les activités d'une organisation - entre un état initial et un point d'arrivée où les impacts générés sont les plus faibles possibles - avant une éventuelle compensation des impacts résiduels. Quelle que soit la taille de l'organisation, son secteur ou encore son niveau d'engagement et/ou de maturité sur le sujet, un bilan initial des impacts carbone est nécessaire en amont de chaque démarche.

Les entreprises ont à leur disposition plusieurs référentiels sur lesquels s'appuyer, constitués de normes et de méthodes inhérentes aux enjeux climatiques. Si plusieurs méthodologies de mesure existent, elles reposent toutes sur la collecte préliminaire d'informations et de données d'activité pendant un exercice donné (en général, une année fiscale).

Les méthodologies de quantification reposent sur la conversion de données d'activité en émissions CO₂ équivalent (CO₂eq) grâce aux facteurs d'émissions, définissant les volumes de CO₂eq émis par valeur caractéristique d'une activité et/ou d'un produit. Ces données d'activité peuvent être des informations suivies et disponibles au sein de l'organisation, mais également des données émanant de tiers externes (ex. fournisseurs, clients, consommateurs, etc.) - voir des données statistiques ou des études.

La classification des émissions directes et indirectes est réalisée selon trois scopes, selon des référentiels internationaux tel que le GHG Protocol et la norme ISO 14064 : le scope 1 (émissions directes), le scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie) et le scope 3 (autres émissions indirectes). Le scope 3 représente en moyenne la part majoritaire des émissions d'une entreprise.

Autant les grandes entreprises ont évalué leur empreinte carbone sur un périmètre plus ou moins large, autant les entreprises de plus petite taille n'ont pas toutes réalisé cet exercice, qui peut s'avérer difficile en termes de disponibilité des informations et de mobilisation des ressources. Il s'agit toutefois de la première marche indispensable pour identifier des actions ciblées, pertinentes et mesurables afin de prioriser les efforts et valoriser leurs impacts.

Représentativité du périmètre considéré

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, il est avant tout essentiel d'identifier les sources d'émission liées à l'activité de l'entreprise de manière la plus exhaustive.

En complément de la fiabilité des données recueillies, le second élément essentiel à considérer pour une juste mesure des impacts est le périmètre sur lequel ces données sont collectées.

Pour tendre vers la neutralité carbone, une organisation doit ainsi mesurer ses impacts générés sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cela implique notamment d'inclure l'intégralité de son propre périmètre organisationnel (ex. différentes entités de ses activités, pays dans lesquels elle opère, etc.), ou à défaut que le périmètre considéré soit suffisamment exhaustif et/ou représentatif de l'ensemble de l'organisation.

Au-delà des activités sur lesquelles elle exerce son contrôle direct, une organisation doit également considérer les activités plus indirectes nécessaires à son fonctionnement, afin de comptabiliser l'ensemble des émissions tout au long de sa chaîne de valeur. Il s'agit notamment des autres émissions indirectes ou émissions du Scope 3, qui représentent souvent près de 75 % des émissions

Les freins à la neutralité carbone

Une difficulté à s'engager

totales d'une activité¹. Ces autres émissions indirectes sont par exemple les émissions en lien avec les achats de biens et de services, les émissions de transport des marchandises (amont et aval), les émissions de déplacement des collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail, les émissions associés aux déplacements professionnels ou encore les émissions liées à la fin de vie des produits vendus.

La prise en compte de l'ensemble des émissions de la chaîne de valeur permet d'obtenir une vision réelle et complète des impacts d'une organisation, étape indispensable pour s'engager vers la neutralité carbone. Or aujourd'hui, de nombreuses entreprises s'engagent dans une neutralité carbone sur un périmètre limité de leurs activités, souvent par manque de disponibilités des informations sur leur chaîne de valeur dont les petites et moyennes entreprises sont fortement contributrices.

Le volontarisme des TPE et PME est le levier majeur de la mesure des émissions de GES, aussi comptabilisées dans le bilan carbone d'entreprises partenaires. Ce constat illustre la nécessité d'une sensibilisation sur l'importance de cette mesure et la disponibilité des outils aujourd'hui mis en place pour mesurer son empreinte carbone. L'enjeu est donc de pouvoir les accompagner pour s'intégrer dans un écosystème global en repensant les relations donneur d'ordre/prestataire pour aborder la question climatique dans une approche partenariale.

Une fois la mesure de l'empreinte carbone réalisée, celle-ci pourra alors être le socle de la définition d'une trajectoire de transition bas-carbone. Les objectifs de la trajectoire pourront s'intégrer dans des initiatives tel que le Science-Based Targets initiative (SBTi), et aligner leurs objectifs de réductions d'émissions sur les recommandations des scientifiques du GIEC pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C, objectif inscrit dans les accords de Paris.

Le mot de la BPCE Delphine Bartre

La neutralité carbone passe par une première étape d'état des lieux : l'empreinte carbone. Sa complexité et l'absence de standard de la méthodologie peut être déroutante pour les dirigeants d'entreprise car les actions sont de natures très diverses. Les solutions sont différentes selon les secteurs et peuvent l'être également entre acteurs de même secteur.

1 Source : ADEME



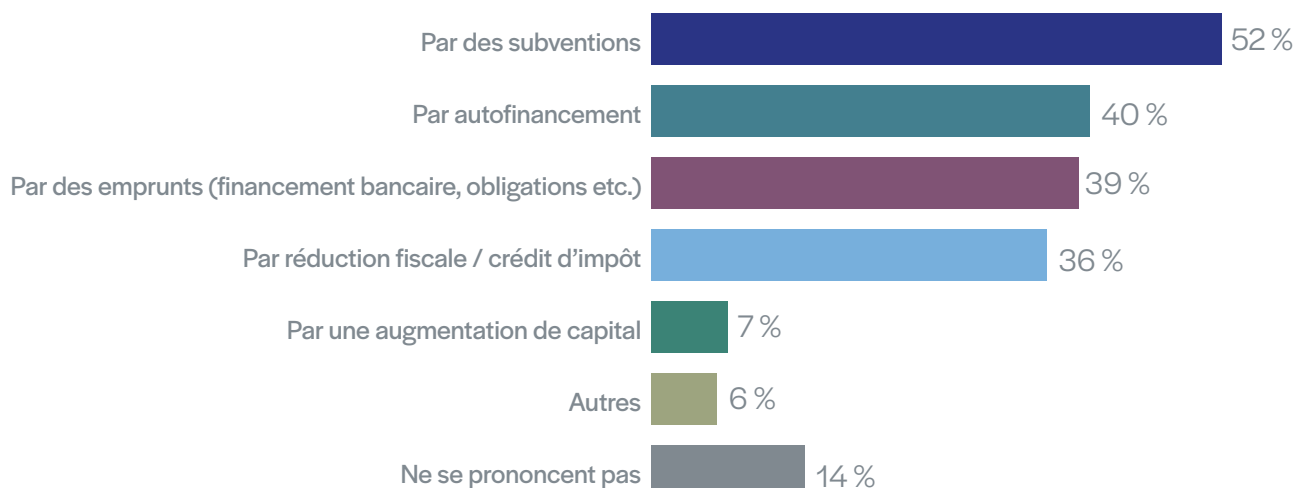
Les freins à la neutralité carbone

Le financement de la neutralité carbone

Le recours aux subventions publiques, principal levier de financement des dirigeants

Comment allez-vous financer vos projets pour atteindre la neutralité carbone ou votre stratégie de réduction des émissions ? - Réponses à choix multiples

Base : A ceux qui sont engagés dans un projet de neutralité carbone ou qui ont prévu de le faire, soit 25 % de l'échantillon



➔ Pour financer cette neutralité carbone, la majorité des entreprises ont avant tout prévu de faire appel à des subventions, et donc à l'État. Viennent ensuite l'autofinancement, le recours à l'emprunt sous différentes formes et la réduction fiscale / le crédit d'impôt. En revanche, l'augmentation de capital est très peu envisagée dans ce but.

Les freins à la neutralité carbone

Le point de vue de Mazars



Matthieu Ribes

Associé Financial services, Mazars

Quelles mesures des superviseurs et de l'Union Européenne pour accélérer le financement et concrétiser la neutralité carbone ?

La transition vers la neutralité carbone ne se fera qu'en impliquant tous les acteurs de la chaîne de valeur : de l'écosystème financier aux sous-jacents qu'il finance. C'est en partant de ce constat, que la Commission européenne a annoncé début avril 2020 une stratégie renouvelée sur la finance durable pour servir 3 objectifs majeurs :

- Réorienter des flux de capitaux vers des investissements durables en vue de parvenir à une croissance durable et inclusive,
- Intégrer systématiquement la durabilité dans la gestion des risques,
- Favoriser la transparence et une vision de long terme dans les activités économiques et financières.
- Pour soutenir son plan d'action, la Commission a adopté un ensemble de mesures réglementaires avec une actualité intense en 2021
- Une taxonomie réglementée au niveau européen, pierre angulaire de la définition du concept de durabilité
- Une réglementation sur la publication des informations sur la durabilité des activités économiques, essentielle pour la transparence des acteurs
- Une réglementation sur le développement d'indicateurs de référence en matière de durabilité, permettant d'uniformiser la mesure
- De plus, une consultation de la Commission Européenne est ouverte au sujet du cadre volontaire des green bonds standards (EU GBS) pour les émetteurs d'obligations ou d'autres instruments de dette de marché.

Au-delà du plan de l'action de la Commission Européenne, les différents régulateurs ont été très prolifiques en matière de guides, d'exercices

exploratoires et plans d'actions. A titre d'exemple si nous nous focalisons sur l'environnement bancaire :

- La Banque centrale européenne (BCE) a publié en novembre 2020 la version finale de son guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement à l'intention des banques
- L'Autorité bancaire européenne (ABE) a publié en décembre 2019 un plan d'action sur la finance durable et plus récemment a lancé une consultation qui s'est terminée en février 2021 sur les risques ESG
- L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a mené fin 2020 un exercice pilote concernant les risques climatiques dans l'environnement bancaire et assurantiel

Que ce soit le plan d'action de l'Union Européenne ou les actions des régulateurs, la réglementation est clé pour uniformiser les approches, encadrer les mesures, favoriser la comparabilité des acteurs, et poser un cadre de fonctionnement durable au financement de la neutralité carbone.

La question de l'incitation n'est pas en reste avec deux leviers puissants et complémentaires:

- L'incitation du marché et des investisseurs sur le court/moyen terme : celle-ci devient de plus en plus prégnante comme en témoigne les récentes déclarations de Blackrock sur le sujet. Cette incitation sera décisive pour transformer le marché.
- L'incitation réglementaire sur le moyen/long terme : par exemple, certains acteurs bancaires ont commencé de façon spontanée à inclure des mesures incitatives en pondérant leur consommation en capital en fonction du caractère durable du produit. De façon réglementaire cette mesure est à l'étude et fait partie d'un des axes du plan d'action de l'EBA.

Sans l'incitation du marché, l'incitation réglementaire européenne pourrait être considérée comme un dogme risquant de creuser encore plus la fragmentation des approches au niveau mondial et la compétitivité entre acteurs.

Sans l'incitation réglementaire, l'incitation du marché accentuerait la course à la communication sans mesure, sans cadre et sans transparence.

C'est bien du fonctionnement symbiotique entre le marché et la réglementation que viendra le changement sur le financement de la neutralité carbone. L'un ne va pas sans l'autre.

Les freins à la neutralité carbone

Le point de vue de Mazars



Edwige Rey

Associée, Responsable RSE
et Développement durable, Mazars

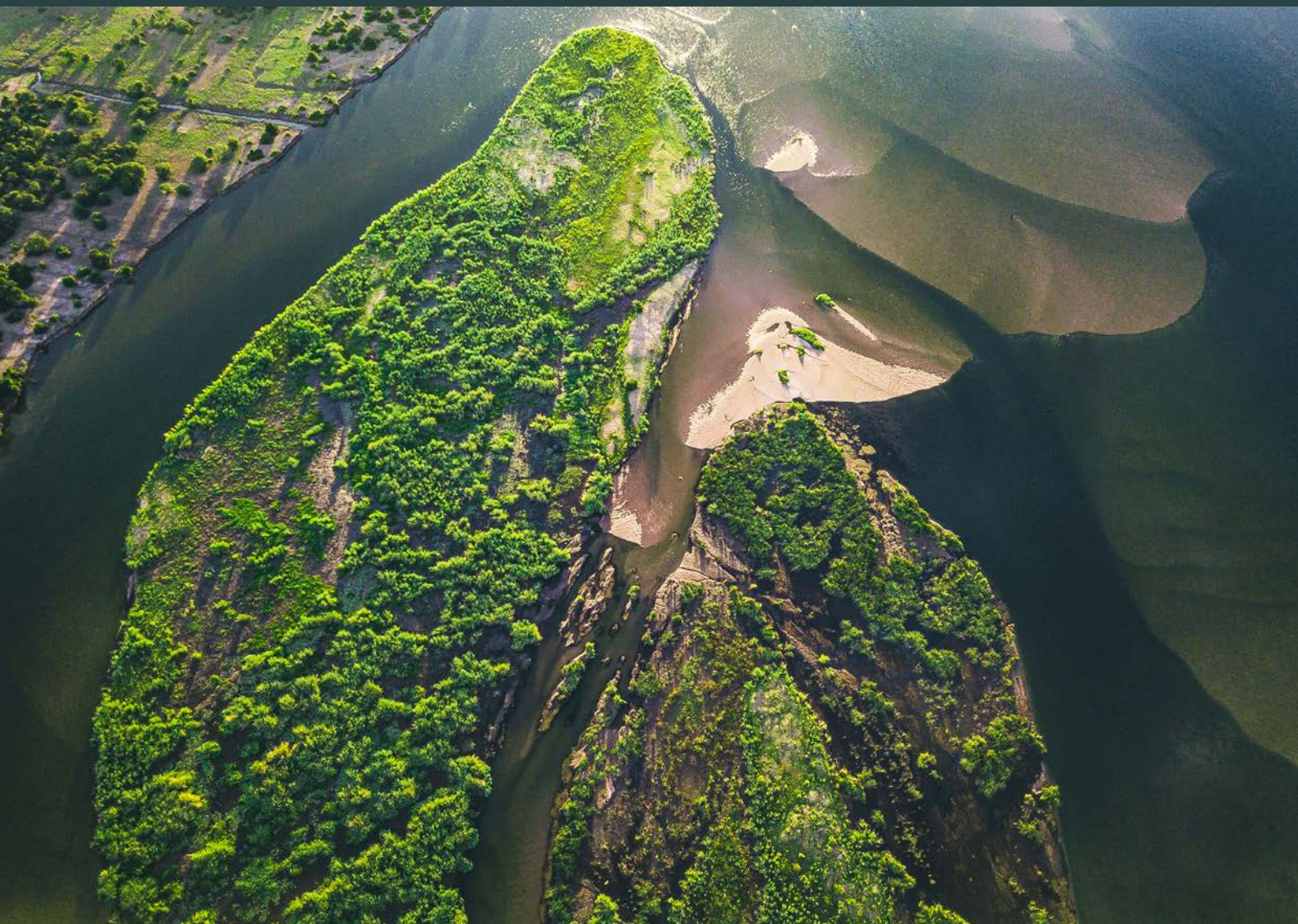
L'accompagnement nécessaire au financement des petites entreprises

La transition énergétique vers une neutralité carbone passe également par l'accompagnement des plus petites entreprises et la mise à disposition d'outils de financement adaptés. La Bpifrance propose d'ores et déjà des outils de financement à l'aide du prêt vert et du prêt d'économie d'énergie. Il est toutefois nécessaire que les établissements bancaires qui sont des acteurs clés de l'économie locale puissent proposer de manière plus systématique des moyens de financement intégrant une composante environnementale ou faciliter le développement de filières contribuant à la transition énergétique, avec sans doute la nécessité de s'assurer que les financements accordés sont bien utilisés en faveur de la transition.



Quels leviers pour concrétiser la neutralité carbone ?

03



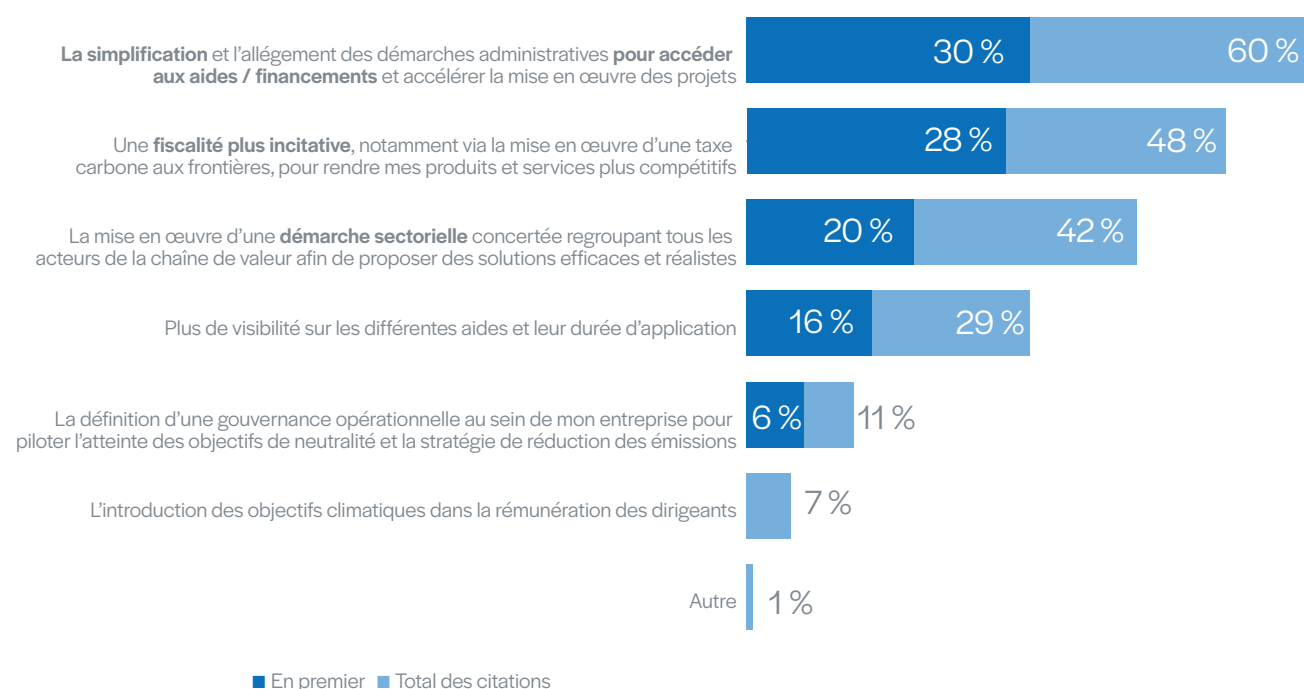
Les leviers de la neutralité carbone

Les leviers prioritaires pour concrétiser la neutralité carbone

Les dirigeants d'entreprises françaises adhèrent à trois principaux leviers pour allier volonté et réalité

Quels sont selon vous les deux leviers prioritaires pour concrétiser la neutralité carbone ou votre stratégie de réduction des émissions au sein de votre organisation ?

Base : A ceux qui sont engagés dans un projet de neutralité carbone ou qui ont prévu de le faire, soit 25 % de l'échantillon



Les leviers de la neutralité carbone

Simplifier l'accès aux financements

La simplification et l'allègement des démarches administratives pour accéder aux aides / financements et accélérer la mise en œuvre des projets

30 % en font leur premier choix



60 % adhèrent



Plus de visibilité sur les différentes aides et leur durée d'application

16 % en font leur premier choix



29 % adhèrent



La mise en œuvre de projets est l'essence même de l'engagement vers la neutralité carbone, or 60 % des dirigeants estiment qu'une simplification et un allègement des démarches administratives serait un levier à développer pour concrétiser davantage leur volonté.

Un dirigeant sur trois souhaite d'ailleurs plus de visibilité sur les différentes aides disponibles. Les strates et les politiques de soutien se multiplient à l'échelle de l'Union européenne, de la France et des territoires ce qui complexifie leur accessibilité auprès des entreprises.



Delphine Bartre

Responsable Risques Climatiques
Groupe BPCE

Les banques ont leur rôle à jouer dans l'accompagnement du financement des projets de transition

Les entreprises, y compris de taille moyenne et petite ont prévu d'investir dans la transition et comptent sur leur partenaire bancaire. Les subventions à travers les plans de relance français et européens semblent permettre le déclenchement des plans d'investissement. C'est aussi un message aux autorités d'être moteur dans l'initiation de la transition. Pour accompagner le financement des projets à une maille fine, nous avons créé en septembre 2020 la Banque de la Transition énergétique au sein de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour concentrer et présenter dans nos agences des possibilités de financement de projets verts. Il s'agit de présenter à nos clients une offre d'épargne lisible, locale en matière de transition énergétique. Notre objectif est de simplifier les problématiques de fléchage, il s'agit de s'assurer que 1€ placé équivaut à 1€ de financement sur un projet de transition énergétique dans la région. Il s'agit là d'une première étape, mais en quelques mois la Banque de la Transition Énergétique a financé 81.9 M€ de projets, soit 63.9 MW dans le solaire, l'hydraulique et la méthanisation.

Les leviers de la neutralité carbone

Adapter la fiscalité

La fiscalité plus incitative, notamment via la mise en œuvre d'une taxe carbone aux frontières, pour rendre mes produits et services plus compétitifs.

28 % en font leur premier choix

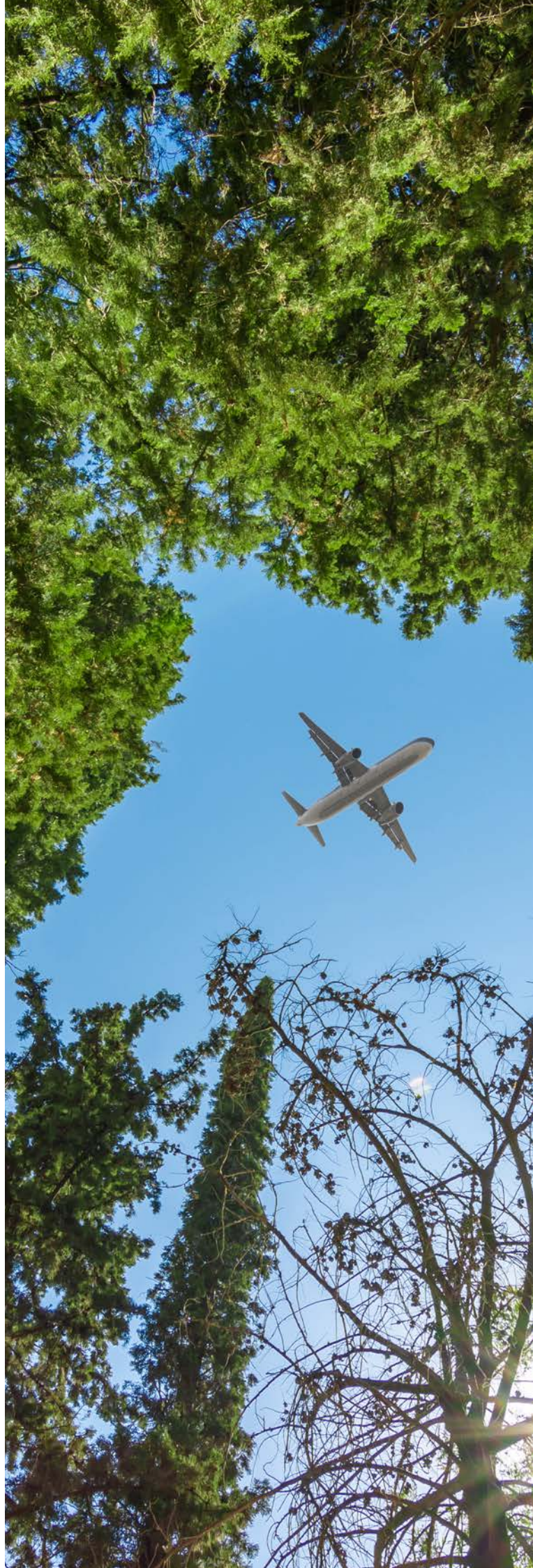


48 % adhèrent



 Peut-on rendre la fiscalité environnementale plus incitative ? En préservant la compétitivité de nos industries ? En maîtrisant l'impact social ?

Des éléments de réponse donnés par deux experts en pages suivantes.



Les leviers de la neutralité carbone

Le point de vue de l'IDDRI



Nicolas Berghmans

Chercheur senior Climat et Énergie
de l'IDDRI

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : une diplomatie nécessaire

Longtemps considérée avec scepticisme, la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne se retrouve aujourd'hui au cœur de l'agenda du Pacte vert de l'Union européenne. Cette mesure vise à répondre aux préoccupations légitimes de l'industrie européenne qui doit payer pour ses émissions de carbone dans le cadre du système d'échange de quotas d'émissions de l'UE (SEQE-UE) et peut donc se trouver pénalisée face à des concurrents internationaux ne subissant pas de contrainte équivalente. En faisant contribuer les importations à mesure de leur contenu carbone, ce mécanisme permettrait de rétablir une juste concurrence et d'éviter les fuites de carbone des pays tiers vers l'UE. Sa mise en œuvre, balisée par de nombreux travaux sur sa faisabilité, reçoit désormais un large soutien dans les milieux économiques, environnementalistes et politiques européens.

Toutefois, si un consensus apparaît possible entre partenaires européens, la dimension extérieure d'un tel mécanisme ne doit pas être négligée sous peine d'entraîner levées de bouclier et escalades commerciales chez les partenaires commerciaux de l'Union. La mise en œuvre d'un tel mécanisme demeure en effet politiquement sensible sur la scène internationale où les européens doivent répondre à une double critique de protectionnisme et d'action unilatérale. L'échéance proposée de 2023 pour l'entrée en vigueur du mécanisme avançant à grand pas, il conviendrait d'engager dès maintenant un dialogue ouvert avec les partenaires commerciaux de l'UE autour de quatre thèmes.

Tout d'abord celui de la vulnérabilité des partenaires commerciaux de l'Europe à la mise en œuvre du mécanisme. Si les mesures d'ajustement visent sur le papier les grands pays émergents dont la Chine,

en pratique, les études montrent que de nombreux pays intermédiaires, moins développés, notamment sur le continent africain, et proches de l'UE (Turquie, Egypte, etc.), figureraient également parmi les économies les plus à risque, en raison de leur spécialisation dans certaines industries ou de leurs moindres capacités administratives. Les européens doivent engager sans attendre un dialogue large avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux, sans oublier aucun des pays les plus exposés à la mise en œuvre du mécanisme.

Ensuite, celui du périmètre couvert par le mécanisme d'ajustement. S'agit-il de viser quelques produits industriels matériaux comme l'acier, l'aluminium et le ciment afin de progressivement l'étendre à l'ensemble des importations de l'Union ? Viser l'ensemble de ses importations multiplierait les motifs de conflit alors qu'un mécanisme restreint à quelques produits aura plus de chance de rencontrer les faveurs en dehors de l'UE.

Par ailleurs, un tel mécanisme peut aussi être perçu comme attractif pour les partenaires commerciaux qui mettent en œuvre une tarification carbone sur le plan domestique. Faire d'un mécanisme d'ajustement non seulement un outil de régulation commerciale aux frontières, mais aussi un outil de coopération pour la décarbonation au sein de clubs d'Etats moteurs dans la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris permettrait de déployer cette approche dans une perspective politique différente plus positive et de créer des alliances.

Enfin, un élargissement de la perspective dans laquelle les pays, ou régions, perçoivent le projet de mécanisme d'ajustement apparaît nécessaire. Le Pacte Vert accorde aujourd'hui peu de place à la dimension internationale et ne s'accompagne pas de changements majeurs dans la politique de coopération de l'UE. Le mécanisme d'ajustement peut ainsi être vu comme la seule réelle mesure du Pacte Vert qui s'adresse aux partenaires de l'UE. Il semble dès lors nécessaire à côté de la mise en œuvre de ce mécanisme de proposer des mesures d'accompagnement centrées sur l'appui à l'investissement et le développement de capacités pour atteindre des objectifs du Pacte Vert en dehors d'Europe, en particulier vis-à-vis des pays identifiés comme les plus vulnérables.

Les leviers de la neutralité carbone

Le point de vue de Mazars



David Chrétien

Avocat, Associé Mazars

Le prix carbone : donner un signal prix socialement acceptable

Alors que les premières mesures fiscales nationales destinées à encadrer les émissions carbonées n'ont pas 10 ans, la crise des gilets jaunes -dont l'étincelle initiale fut l'augmentation de la taxe sur la consommation de produits énergétiques (TICPE)-, la condamnation de l'État en justice pour défaut de respect du premier budget carbone (2015-2018) ou, encore, les orientations prises par le projet de loi de lutte contre le dérèglement climatique (loi 'climat' qui vise à une neutralité carbone en 2050 pour certains aspects) invitent à une réflexion sur l'efficacité et l'acceptabilité des politiques publiques fondées sur l'impôt.

Rappelons que la fiscalité environnementale est dite 'Pigouvienne' (principe 'pollueur-payeur') : elle vise à créer un 'signal-prix', par la prise en compte dans les prix des externalités négatives résultant des activités humaines (gaz à effet de serre, pollution locale, atteinte à la biodiversité, ...). En particulier, la fiscalité du carbone vise à inciter les agents économiques à adopter de nouveaux comportements de consommation ou de production en matière de chauffage, de transport, d'industrie via un effet dissuasif par l'accroissement du prix des carburants et des combustibles fossiles (charbon, gaz naturel et pétrole) et via la recherche d'effets de substitution (isolation des bâtiments, chaudière par énergie renouvelable, parc automobile plus sobre en carbone).

Cette fiscalité carbone présente néanmoins un ensemble d'inconvénients qui réduisent significativement la portée pratique qui peut lui être assignée :

- Dans un contexte de mondialisation, la mise en œuvre d'une fiscalité carbone en ordre dispersé - seuls 30 États l'ont instaurée - est un jeu risqué pour les pays qui l'appliquent car ils

s'exposent à une augmentation de la part des émissions de carbone dans leurs importations elles-mêmes liées à la délocalisation d'industries très émettrices des pays régulés vers ceux qui ne le sont pas (risque de 'fuites de carbone')

- La fiscalité énergétique est une imposition qui pèse relativement davantage sur les ménages modestes. Ainsi en France, les 20 % de ménages les plus modestes consacrent 7,2 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques, contre 'seulement' 2,1 % pour les 20 % de ménages les plus aisés.
- En France, pareillement, les variations de facture énergétique des ménages résultent davantage des cours mondiaux des énergies fossiles -et de leurs variations -que de la fiscalité. Ainsi, la part relative de la fiscalité dans le prix des carburants à la pompe reste prépondérante mais néanmoins sur une tendance plutôt décroissante : depuis 1990, la fiscalité représentait 80 % du prix du gazole contre 63 % en 2018 dont environ 8 % pour la composante carbone, donnant ainsi davantage d'impact à l'évolution du prix H.T. du carburant. Pour peser sur les comportements, la fiscalité du carburant devrait donc sensiblement augmenter, voire retrouver son niveau relatif historique ; on reconnaît bien là les ambitions initiales de la taxe carbone mais qui se sont -temporairement ?- échouées sur le mur de l'acceptabilité sociale.

À côté de dispositions réglementaires, des mécanismes de marché et l'octroi de subventions, la fiscalité environnementale cherche à se rendre plus efficace, tout en restant socialement acceptable.

Les leviers de la neutralité carbone

Agir collectivement, avec toute la chaîne de valeur

La mise en œuvre d'une démarche sectorielle concertée regroupant tous les acteurs de la chaîne de valeur afin de proposer des solutions efficaces et réalistes.

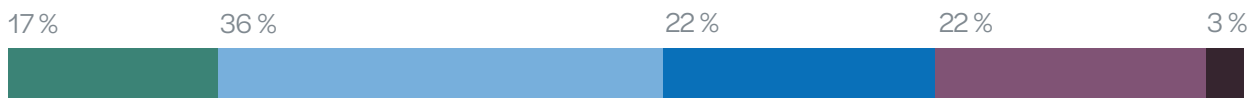
20 % en font leur premier choix



42 % adhèrent



Pour atteindre la neutralité carbone, je vais devoir adapter en profondeur mon business model.



53 %
sont d'accord

44 %
ne sont pas d'accord

70 % dans le Secteur des transports

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ NSP

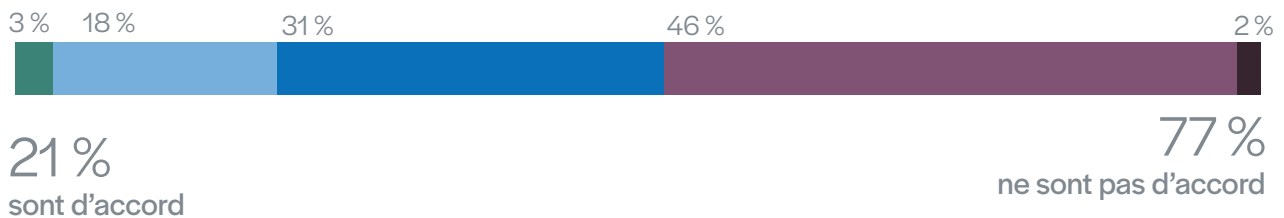


Pour atteindre la neutralité carbone, les entreprises doivent faire évoluer leurs activités en profondeur, tant au niveau de leurs processus, politique d'achat, ou encore de leur supply chain. La réponse à la neutralité carbone ne viendra pas d'une seule société, il convient de repenser tout un écosystème, un secteur d'activité en profondeur pour apporter une réponse réellement efficace. Les dirigeants d'entreprises soulignent ici le rôle de l'économie circulaire et d'une approche sectorielle concertée, mettant autour d'une même table l'ensemble d'une chaîne de valeur de la production à l'usage du bien ou service par le consommateur final.

Les parties prenantes externes à l'entreprise sont un puissant levier pour faire bouger les lignes, grâce aux clients qui choisiront de plus en plus des marques vertueuses, aux fournisseurs qui proposeront davantage de solutions moins émettrices, au développement de start-ups green avec des solutions innovantes ou encore l'impulsion grandissante des investisseurs pour le financement « vert ». Les grandes entreprises ont ici un rôle assez clair à jouer, en utilisant leur puissant pouvoir de traction pour les plus petites incluses dans leur chaîne de valeur.

Pour aller plus loin

À l'affirmation : « Le COVID-19 est un accélérateur fort vers la neutralité carbone des entreprises ».



42 % dans le Secteur de l'Énergie

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ NSP

➔ Les dirigeants d'entreprise ne semblent pas considérer le COVID-19 comme un agent du changement incitant à la neutralité. Ce résultat nous a surpris. Est-ce parce que la neutralité carbone est un sujet de long terme versus un problème court terme pour le Covid ? Faut-il y voir une préoccupation d'abord économique de l'instant présent ?

Pourtant, cette crise pourrait nous enseigner le contraire, comme le souligne Christel Heydemann (PDG de Schneider Electric France) : «La crise du COVID-19 nous a fait prendre conscience du pouvoir de réaction de la nature à notre modèle de développement, et en conséquence de l'urgence d'un développement durable et du combat contre le changement climatique. Nous sortons tous de cette période de confinement plus conscients d'un nécessaire sursaut écologique, d'autant plus convaincus que nos choix communs sont encore bien trop timides face au défi climatique. N'oublions pas ce que cette crise nous a appris : construire la résilience est clé.»

À l'affirmation « Aujourd'hui, la neutralité carbone n'est pas suffisante : les entreprises doivent s'inscrire dans une stratégie de neutralité environnementale plus générale (prise en compte de l'impact biodiversité, coût etc.) »



91 % dans le Secteur des Activités de transport

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ NSP

➔ Une écrasante majorité considère que d'autres paramètres doivent être pris en compte dans une stratégie environnementale plus globale. Il est vrai que d'autres paramètres environnementaux existent. Si les chefs d'entreprise ont conscience qu'il faudra les intégrer également dans la transformation de leur business model, tant mieux !

Le point de vue d'EDF



Carine de Boissezon

Directrice du développement durable d'EDF

Le premier enseignement de cette étude est qu'aujourd'hui il n'y a pas de réelle définition de la neutralité carbone. Les individus peinent à se l'approprier parce qu'il n'y a pas encore de standards clairement établis. Heureusement, tout le monde y travaille, en témoignent les normes ISO, les coalitions, l'initiative Science Based Targets, ou l'approche Net Zero Initiative. D'ailleurs, comme point de départ, une question se pose : une entreprise peut-elle être neutre en carbone ?

En déclarant un objectif de neutralité carbone, les entreprises peuvent prêter le flanc à la critique et être accusées de greenwashing. Le risque est que les actions menées pour réduire leur empreinte environnementale soient décredibilisées. Lorsqu'une notion est mal comprise, elle peut être rapidement associée à une démarche marketing. Selon notre Observatoire des Opinions sur le Climat (ObsCOP), seuls 17 % de la population mondiale déclare connaître cette notion (20 % en France). Certaines parties prenantes évoquent l'impossibilité de la neutralité carbone à l'échelle de l'entreprise. L'atteinte de la neutralité carbone se jouerait le plus souvent à l'échelle d'un territoire comme en témoigne le poids souvent prépondérant des émissions indirectes (scope 3) dans le bilan carbone de bon nombre d'entreprises. La réduction des émissions sur ce scope passe donc par un travail avec son écosystème (fournisseurs, etc.).

La crainte d'être interpellée peut devenir un frein à l'engagement. Pour autant la contribution des entreprises pour atteindre la neutralité carbone est stratégique face aux enjeux climatiques. Standardiser la définition de la neutralité carbone permettrait aux entreprises de communiquer plus sereinement sur le sujet.

La bonne nouvelle de cette étude est la place de la compensation dans le processus d'atteinte de la neutralité carbone. La ligne directrice est tout d'abord d'éviter et réduire les émissions pour ensuite compenser les émissions résiduelles.

Les dirigeants interrogés ont bien compris que l'atteinte de la neutralité carbone passe par une transformation des pratiques, des organisations voire des business models dans certains secteurs d'activité.

Dès-lors, où agir et comment ?

L'approvisionnement énergétique est un des leviers de réduction des émissions notamment pour les pays où l'énergie est carbonée. La France a la chance de disposer d'une énergie largement décarbonée du fait de notre mix électrique résolument orienté vers les énergies bas carbone, nucléaire et renouvelables. De fait, sur le territoire français, les entreprises doivent dorénavant s'attaquer à des sujets durs, plus complexes à adresser. Le bâtiment, l'agriculture, les industries et les activités de transport sont des secteurs où l'effort à fournir reste important.

La régulation joue un rôle d'accélérateur dans le changement des pratiques et des comportements. A titre d'exemple, la nouvelle Réglementation Environnementale (RE 2020) introduit une trajectoire progressive d'éviction des fossiles, dont en particulier le gaz, du logement neuf. C'est une excellente décision, mais nous devons vivre ces prochaines décennies avec le parc immobilier existant et son renouvellement prendra du temps. La question est donc de rendre ce parc immobilier moins émissif. Fort de ce constat, EDF lançait en 2018 la prime « Coup de pouce », visant à accélérer la transition vers des pompes à chaleur.

Cet exemple précis souligne d'ailleurs la nécessité d'une transition vers une économie bas carbone juste et socialement responsable. Nous le voyons bien, la transition énergétique amène des enjeux sociaux, sociétaux et des inégalités. De toute évidence tout le monde ne peut pas investir maintenant dans les dernières technologies. En tant qu'entreprise publique, nous avons un rôle à jouer, d'abord en aidant les plus faibles en situation de précarité énergétique, puis dans un contexte de relance, en s'assurant que les subventions soient fléchées vers les projets d'intérêt général avec le plus de valeur climatique.

Le point de vue d'EDF

La mesure, condition sine qua non de l'atteinte de la neutralité carbone

Le constat est sans appel, si une entreprise ne mesure pas ses émissions, elle ne peut pas passer à l'action. Cette étude montre que le bilan de gaz à effet de serre n'est pas encore un outil incontournable pour toutes les entreprises. Chez EDF, nous publions un bilan complet de nos émissions de gaz à effet de serre depuis 2011, avec tous les postes significatifs du scope 3. Nous avons la particularité d'avoir un scope 3 quatre fois plus important que notre scope 1, soit un rapport très atypique pour un électricien. Si nous nous limitions à la mise en œuvre d'actions de réduction sur notre scope 1, nous n'agirions que sur une petite partie de notre empreinte carbone. Ce travail est stratégique et complexe car tous les leviers ne sont pas à notre main et certains passent par des normes et réglementations. Les travaux de la Convention citoyenne pour le climat évoquaient d'ailleurs l'obligation de faire des bilans de gaz à effet de serre pour l'ensemble des entreprises, incluant les émissions indirectes (Scope3) pour les entreprises de plus de 500 personnes. C'est un maillon essentiel.

En tant qu'énergéticien bas carbone, notre réussite passera par la réussite de nos clients et fournisseurs

Agir collectivement, avec toute la chaîne de valeur est un enjeu fort pour être au rendez-vous des Accords de Paris et limiter la hausse des températures bien en dessous de 2 degrés. Les coalitions sectorielles se multiplient à différentes échelles, ville, région, Etat ou institutions internationales à l'image de Business Ambition for 1.5°C du Pacte mondial des Nations Unies. L'initiative Science Based Targets fait aujourd'hui consensus avec plus de 1200 entreprises engagées dans la démarche et 50 % d'entre elles ont des trajectoires validées. En développant des modèles sectoriels ils ont permis une plus grande précision sur les plans d'action à mettre en place.

Chez EDF, nous aidons nos clients et notamment les territoires à comprendre et réduire leur empreinte carbone. En cela, nous pouvons compter sur l'appui de notre Recherche & Développement, qui, avec plus de 2000 chercheurs et un budget de 700 millions d'euros, développe des outils d'aide à la décision.



Pour en savoir plus

La communauté Énergie et Environnement, de Mazars partage de régulières études, publications, interviews et décryptages sur mazars.fr

Mathieu Mougard

Associé, Responsable Énergie et Environnement, Mazars
mathieu.mougard@mazars.fr

Edwige Rey

Associée, Responsable RSE et Développement durable, Mazars
edwige.rey@mazars.fr

Julien Henault

Sénior Manager, Énergie et Environnement, Mazars
julien.henault@mazars.fr

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques*. Présents dans plus de 90 pays et territoires à travers le monde, nous nous appuyons sur l'expertise de plus de 42 000 professionnels – plus de 26 000 au sein de notre partnership intégré et plus de 16 000 via « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

*Dans les pays où les lois en vigueur l'autorisent.

www.mazars.fr

mazars